



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2777
22 octobre 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Hausse des prix Les travailleurs n'ont pas à payer la note!



Passé sanitaire
**Non aux
suspensions
de salaires!**

Page 5

Zemmour
**Étalage de
propagande
puante**

Page 4

Italie
**Les agressions
fascistes et la façon
d'y répondre**

Page 9

Leur société

- Hausse des prix 3
- 17 octobre 1961 3
- Macron : prêt à tout pour une prolongation 3
- Zemmour : un étalage fétide 4
- Darmanin et la police 4
- Sarkozy et ses affaires 4
- Passe sanitaire : des milliers de travailleurs privés de salaire 5
- États généraux de la justice : une mise en scène de plus 5
- Suppression de l'ISF 5
- Egalim : une loi sans effet 6
- Blanquer : laïc ou la trique ? 6
- Carburants : Total fait le plein 6
- La mort de trois migrants : liberté de circulation ! 6
- Logement : réquisition ! 7
- Rugby : troisième mi-temps arrosée 7
- Permis de conduire = permis d'attendre 7
- Nucléaire ou éoliennes 10
- Mort de Steve : la justice se hâte lentement 10
- Hommages à Samuel Paty : commémorations officielles et vraies responsabilités 10
- IUT-Montreuil : leçon de choses au menu 10
- Allocation adulte handicapé : 12
- Mélenchon : nouvel emballage, même camelote 16
- Notre camarade **Véronique Dreyfus** 7

Élections

- À Besançon et à Dijon : "prendre conscience de notre force" 16
- En campagne 16

Dans le monde

- Pologne : tensions avec l'UE et attaques contre les travailleurs 8
- Migrants : l'infamie des frontières 8
- Italie : les agressions fascistes et la façon d'y répondre 9
- Liban : le spectre de la guerre civile 9
- Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah ! 9

Dans les entreprises

- Renault - Cléon 11
- CHU de Martinique 11
- Soignants de Guadeloupe 11
- Disneyland - Paris 11
- Airbus - Nantes 12
- Vitesco - Foix 12
- Hôpital psychiatrique d'Angoulême 12
- Ehpad Cos-Alice Guy 12
- AESH 13
- CAF 13
- Sécurité sociale 13
- Soignants de Moselle 13
- Transdev - région parisienne 14
- Alstom Aptis - Hangenbieten 14
- SNCF - Nantes 14
- Ratp 15

Agenda

- Les fêtes régionales de Lutte ouvrière 3

Hausse des prix : les travailleurs n'ont pas à payer la note !

1,60 euro le litre de gasoil; +12% pour l'électricité; près de 60% d'augmentation du gaz en un an... les prix de l'énergie s'envolent. Cette flambée survient alors que les salaires sont attaqués par tous les bouts depuis des années et que des centaines de milliers de salariés ont des payes amputées par le chômage partiel. Cette situation ne peut pas durer.

Le prix des carburants a dépassé les niveaux de 2018 qui contribuèrent au déclenchement du mouvement des gilets jaunes. Rien d'étonnant, donc, que le Premier ministre dise surveiller cela « *comme le lait sur le feu* »: il redoute une nouvelle flambée de colère. Eh bien, celle-ci ne serait pas volée parce que, pendant que le gouvernement commente, les prix n'en finissent pas de grimper et on paye la note !

Oui, il y a de quoi être en colère parce qu'il existe une mesure simple, que le gouvernement pourrait appliquer immédiatement, c'est la suppression de la TVA sur l'essence. Et celle-ci doit être intégralement compensée par la taxation des profits des multinationales de l'énergie si l'on ne veut pas que, demain, le gouvernement nous présente la facture.

Mais, pour les travailleurs, ce n'est encore qu'une petite partie de la solution. Car le problème ne se limite pas à la hausse de l'énergie : nous sommes confrontés à une augmentation générale des prix, des loyers comme de l'alimentaire. Une augmentation qui fait baisser d'autant le pouvoir d'achat des salaires, des pensions et des allocations. Alors, il faut remettre sur la table la question des salaires.

Face à la hausse de tous les prix, c'est au minimum 500 euros d'augmentation mensuelle qu'il nous faut. Et pour que chacun puisse vivre dignement de son travail, aucun salaire ne doit être inférieur à 2000 euros. Et surtout, ces salaires augmentés doivent être protégés par leur indexation automatique sur la hausse réelle des prix.

Cela nécessite de s'affronter au grand patronat. Tant que les travailleurs restent l'arme au pied, il n'y aura d'augmentations « possibles » et « réalistes » que pour les profits, pour les dividendes et les grandes fortunes. Pour qu'il devienne « possible » d'augmenter les salaires, il faut que les travailleurs établissent un rapport de force avec la classe capitaliste. Cela dépend de nous-mêmes et de notre capacité à renouer avec les luttes massives et puissantes.

Nous n'en sommes pas là ? Certes, mais c'est la seule voie qui s'ouvre au monde du travail.

C'est la seule voie qui nous permettra aussi de contester la dictature économique de quelques trusts sur la marche du monde car c'est cette dictature que l'on subit au travers de l'augmentation des prix de l'énergie.

L'augmentation des prix du pétrole ne fait pas le malheur de tout le monde ! Les grands gagnants sont les trusts pétroliers comme Total, BP ou Exxon, qui dégagent chacun un milliard de dollars de bénéfices chaque mois. Ils sont les premiers à profiter de la hausse des marchés, qu'ils ont d'ailleurs en grande partie déclenchée eux-mêmes.

Car la hausse du baril n'a rien d'un phénomène naturel. Ce n'est pas la rareté soudaine du gaz ou du pétrole ni la reprise soudaine de l'économie mondiale – tout à fait prévisible –, qui en sont les causes. Il y a un calcul de la part de ces multinationales qui, sous prétexte de la mutation éner-

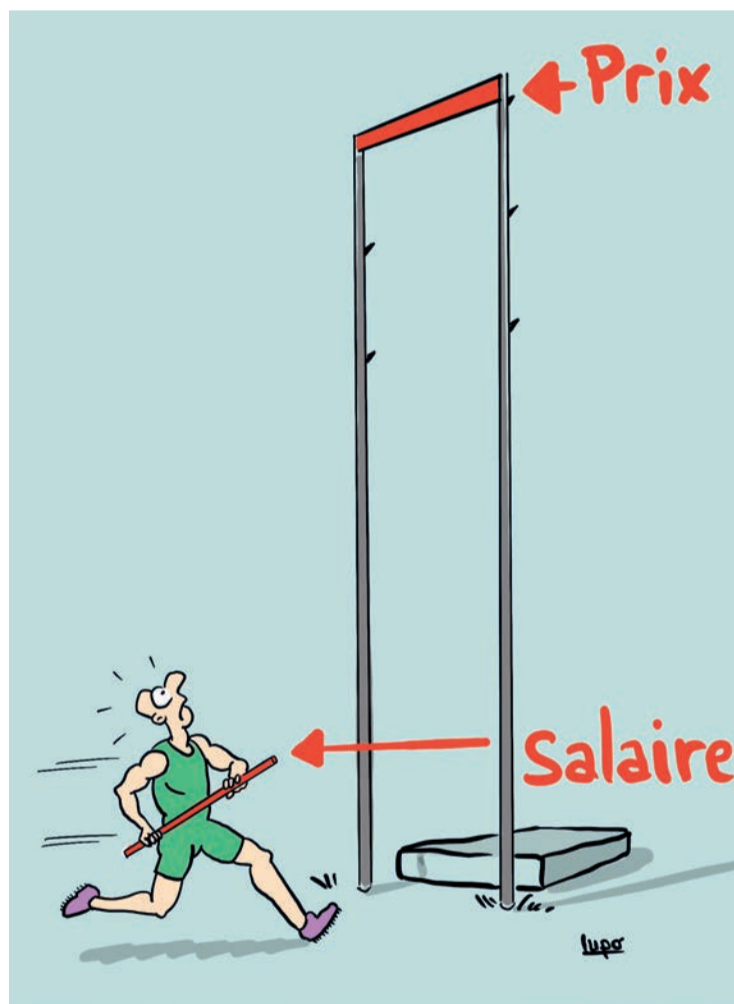
gétique justifiée par le réchauffement climatique, ont décidé d'augmenter les prix. Leur but est de se constituer un gros magot pour faire payer à la population les conversions dans l'électricité ou l'hydrogène, qu'ils n'ont pas faites en temps et en heure.

Déjà en 1973, pour justifier le premier krach pétrolier, on nous parlait de pénurie de pétrole ! C'est un mensonge qui masque l'essentiel : les multinationales de l'énergie nous dictent leur loi. Et elles se moquent bien de l'avenir de la planète et de l'organisation rationnelle des ressources. Elles ne visent qu'à s'assurer une rente. Alors, pour ne pas être les vaches à lait de ces multinationales de l'énergie, il

faut taxer leurs superprofits et les mettre sous contrôle !

Dans une société fonctionnant pour la population dans son ensemble, et non pour les privilégiés, il faudrait recenser les besoins énergétiques et voir quels sont les moyens de les satisfaire. Il faudrait planifier rationnellement la production d'énergie et faire en sorte que les travailleurs puissent contrôler démocratiquement l'utilisation faite des installations pétrolières, des raffineries, des centrales électriques... Oui, il y a un monde à changer, et nous serons capables de le faire collectivement quand nous commencerons à nous battre vraiment pour nos intérêts élémentaires.

Nathalie Arthaud



Hausse des prix : un vol légal aux dépens du monde du travail

Le 15 octobre, l'Insee a mis à jour ses mesures officielles de l'évolution des prix. La hausse mesurée du gaz est de 6,2% sur le seul mois de septembre, portant la hausse à 60% sur douze mois.

Mais les augmentations constatées sont loin de se limiter au gaz, au carburant ou même aux vêtements et aux chaussures, dont le prix a augmenté de 5,1% en septembre.

Les chiffres publiés donnent aussi une idée de la hausse des prix de certains produits de base au cours des dernières années, évolution largement déconnectée de celle des salaires, des pensions et des allocations.

Les prix de l'alimentaire, par exemple, ont connu une progression globale de près de 10% entre les prix moyens de 2015

et ceux du mois dernier, avec une explosion des prix des produits frais en général (+ 28,3%), des huiles et graisses (+ 16,1%) et des pommes de terre (+ 24,6%).

L'électricité, qui devrait connaître une nouvelle hausse de 4% en début d'année prochaine, a déjà augmenté de 19,3% en six ans. Ceux qui peuvent échapper à la hausse du carburant en prenant les transports en commun ont dû néanmoins subir une hausse de 8,6% du coût des métros et tramways dans la même période, tandis que celui des trajets en bus et

autocars montait de 15,2%.

Partir en vacances est aussi de plus en plus cher : le prix des centres de vacances, campings et auberges de jeunesse a ainsi augmenté de 20,4% depuis 2015. Le coût des assurances habitation et véhicules (auto, moto, etc.) est également en forte hausse, respectivement à + 12,1% et + 15,3%. Enfin, le prix des envois de lettres, qui a longtemps servi de point de repère pour évaluer la hausse du coût de la vie, s'est envolé de plus de 50% depuis 2015.

Bloqués pendant des années et désormais amputés par le chômage partiel et la multiplication des attaques patronales contre les salaires et les primes

234567 89012



dans le transport, l'automobile et de multiples secteurs, les rémunérations des travailleurs sont depuis longtemps prises en étau entre le chantage à l'emploi et la capacité des capitalistes à faire grimper les prix grâce à leur mainmise sur la production.

Pour les salariés, les retraités, les chômeurs, le

coût de la vie augmente sans discontinuer. Il devient vital d'imposer aux capitalistes le rattrapage du retard pris depuis des années. Et il faut aussi que le montant des salaires, des pensions et des allocations soit indexé sur la hausse des prix, évaluée sous le contrôle des travailleurs.

Sacha Kami

17 octobre 1961 : une mise en scène macronienne

Samedi 16 octobre Macron est allé déposer une gerbe de fleurs au pont de Bezons, là où un nombre encore inconnu d'Algériens avaient été jetés à la Seine par la police lors de la répression de la manifestation du 17 octobre 1961.



Manifestation du 17 octobre 2021.

Le président s'est contenté de déposer les fleurs et d'observer une minute de silence, ce qui n'a pas empêché les commentateurs de qualifier ce moment d'« historique ».

En 2012, Hollande avait reconnu que la répression avait été « sanglante », mais c'est la première fois qu'un président se rend à une cérémonie, si on peut appeler ainsi ces quelques minutes.

Dans la journée, un communiqué de l'Élysée a précisé ainsi la pensée présidentielle : « Les crimes commis cette nuit-là sous l'autorité de Maurice Papon sont

inexcusables. »

C'est faire porter la responsabilité des crimes commis à cette époque sur un seul homme, qui a en plus l'avantage d'être mort. Il n'est pas question de mettre en cause l'État français, qui a couvert, et même encouragé, par toute sa politique coloniale, cette répression sauvage en plein Paris. Comme pour le génocide au Rwanda, l'appareil d'État se protège en pointant des « responsabilités » individuelles sans reconnaître sa propre culpabilité.

Sans doute pour que cela soit bien clair, l'actuel préfet de police de Paris, Didier Lallement, est allé lui aussi déposer une gerbe au pont Saint-Michel. Cet hommage aux victimes venant

d'un expert en violences policières est d'une sinistre hypocrisie.

Macron a déposé sa gerbe après avoir tenu des propos provocateurs accusant l'Algérie d'entretenir une haine de la France. Malgré toutes ces précautions pour tenir la balance égale, ce micro-geste d'apaisement a déclenché les cris de la droite et de l'extrême droite, parlant d'humiliation de la France et affirmant

qu'il faut « en finir avec la repentance ».

Heureusement, loin de ces manœuvres politiciennes, des milliers de personnes ont défilé le 17 octobre, en particulier à Paris. Les militants de Lutte ouvrière y ont participé en scandant : « L'État français a du sang sur les mains » et « Aujourd'hui comme en 61, à bas le colonialisme, à bas l'impérialisme ».

Camille Paglieri

Macron : prêt à tout pour une prolongation

Macron, qui n'a toujours pas officialisé sa candidature pour 2022, est en campagne électorale. Sa stratégie est assez claire : une semaine, un thème. Cette fois, c'était le sport. Avec la promesse, qui n'engage à rien, de millions d'euros à la clef.

Ainsi, lors d'un déplacement en Seine-Saint-Denis le 13 octobre sur les chantiers des prochains Jeux olympiques de 2024, il a annoncé un plan de 250 millions d'euros pour créer ou rénover 5000 équipements sportifs dans le pays. En comparaison des 7,3 milliards d'euros – au minimum – de budget pour les JO de Paris,

c'est dérisoire.

Et si ces milliards sont garantis aux actionnaires de Bouygues, Accor ou Sodexo, etc., ce n'est pas demain que piscines, terrains ou salles pour le sport populaire seront rénovés ou construits, car Macron a précisé que les 250 millions seraient débloqués d'ici à trois ans. En revanche, c'est

à court terme qu'il espère tirer un gain électoral de ses gesticulations.

L'objectif n'est pas différent quand il participe à un match de football devant les caméras. En chausant les crampons comme en prétendant débloquent des fonds pour le sport populaire, Macron tente de faire oublier l'étiquette de président des riches qui lui colle à la peau, à juste titre. Mais c'est surtout au fauteuil de l'Élysée qu'il veut se cramponner.

Boris Savin

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Reims

Dimanche 24 octobre de 11 heures à 20 heures
Salle des Phéniciens (Châtillons)

avec Nathalie Arthaud

Bordeaux

Samedi 6 novembre de 11 heures à 19 heures
Salle Son-Tay

avec Jean-Pierre Mercier

Grenoble

Samedi 6 novembre à partir de 15 heures
Salle des Fêtes d'Échirolles

avec Nathalie Arthaud

Le Mans

Samedi 6 novembre à partir de 17 heures
Salle Pierre-Guédou

Rouen-Oissel

Samedi 13 novembre de 16 heures à minuit
Palais des Congrès à Oissel

avec Nathalie Arthaud

Compiègne

Samedi 13 novembre à partir de 16 heures
Salle des Fêtes de Margny-lès-Compiègne

Strasbourg Neudorf

Dimanche 14 novembre à partir de 11 heures
Foyer - 23, rue du Lazaret

Zemmour : un étalage fétide

À la recherche d'une insanité politique quotidienne pour assurer un écho à sa campagne pré-présidentielle, Éric Zemmour a pris la défense de Maurice Papon, responsable de la déportation des Juifs de Bordeaux sous Pétain et massacreur d'Algériens à Paris sous De Gaulle.

Zemmour trace son sillon en réhabilitant et glorifiant le passé réactionnaire, esclavagiste, colonialiste, antisémite et patriarcal de la France. Et il y a de la matière première ! Reprenant le terrain longtemps labouré par Jean-Marie Le Pen, abandonné par sa fille en quête de dédramatisation, Zemmour y a trouvé un public pour applaudir sa vision fantasmée de la grandeur perdue de la France mais aussi ses délires xénophobes et sa haine des musulmans. Sous prétexte de promouvoir son livre, il remplit ses salles de meeting tandis que, selon les sondages, qui affolent les autres candidats, avant même qu'il ne se déclare, il pourrait obtenir 16 à 17 % des voix et devancer Marine Le Pen.

Comme la famille Le Pen avant lui, Zemmour prospère sur la crise économique, les inquiétudes

qu'elle suscite, la crainte du chômage et du déclassement qui menace des couches sociales longtemps protégées. Pour faire oublier la responsabilité des capitalistes, à commencer par les patrons français, il rend les étrangers, les immigrés ou leurs descendants, responsables du chômage, du manque de logements, des bas salaires et de tous les malheurs qui frappent les classes populaires. S'il a un écho, c'est qu'il trouve un terrain déjà bien préparé par Sarkozy, Hollande et Macron, qui chacun à son tour, au sommet de l'État, ont lancé des campagnes sécuritaires, refoulé les migrants, stigmatisé la jeunesse des banlieues ou inventé un prétendu séparatisme des musulmans.

Le succès de Zemmour ne doit pas grand-chose à ses talents personnels mais beaucoup à ses relais

médiatiques et à ses soutiens financiers. Le milliardaire Vincent Bolloré, propriétaire de CNews, de Canal+, de journaux et de maisons d'édition, lui a offert une émission quotidienne alors même qu'il a été plusieurs fois condamné pour ses propos racistes. Zemmour est aussi soutenu par le riche financier Charles Gave, lui-même identitaire. Il s'est entouré d'un préfet en retraite, de jeunes banquiers, d'une énarque arriviste, pour organiser sa campagne. Tout ce monde espère visiblement refaire l'opération qui a porté Macron au pouvoir en 2017, cette fois-ci à l'extrême droite, et en s'adressant à une fraction de la bourgeoisie française, à une frange réactionnaire et nostalgique du temps béni des colonies, qui rêverait de propulser un Zemmour à l'Élysée.

Comme la famille Le Pen avant lui et pour tenter d'obtenir le vote des milieux populaires, Zemmour pose au candidat antisystème qui refuse le politiquement correct et dénonce les élites. C'est une



JACQUES WITT SIPA

imposture. C'est surtout un piège mortel pour les travailleurs qui le croiraient. Non seulement Zemmour sème le poison de la division en voulant dresser les travailleurs prétendument français de souche contre tous les autres, mais son programme est

ouvertement antiouvrier. On peut l'entendre déclarer que « la France ne travaille pas assez » et que « promouvoir une augmentation du smic est démagogique ». Ce triste sire annonce la couleur : les coups contre les travailleurs.

Xavier Lachau

Darmanin : amour aveugle pour la police

Pour soigner son image d'homme à poigne, flatter les électeurs de droite et d'extrême droite et caresser les policiers dans le sens du poil, le ministre de l'Intérieur Darmanin fait feu de tout bois.



Fresque à Stains.

Le 12 octobre, il a envoyé une lettre à la maire PS de Cachan, pour lui demander des comptes sur les propos tenus en conseil municipal par un de ses adjoints (LFI) le 30 septembre, après qu'un élu LR avait réclamé l'équipement de la police municipale en armes létales. L'adjoint avait répondu : « Je croyais que le but de la police était de protéger la population, et pas nécessairement de posséder des armes pour la tuer. » Il n'en a pas fallu davantage pour que Darmanin parle de « propos inacceptables » !

De même, le 14 octobre, sur twitter, le ministre a annoncé qu'il portait plainte contre Philippe Poutou, candidat du NPA à l'élection présidentielle. La cause ? La

veille, interrogé par France info sur l'affaire de Cachan, celui-ci avait déclaré : « La police tue. Évidemment la police tue. Steve à Nantes, une dame qui fermait ses volets à Marseille lors d'une manifestation de gilets jaunes, Rémi Fraisse il y a quelques années... » Là encore, Darmanin a sauté sur l'occasion pour s'offusquer bruyamment, parlant de propos « insultants et indignes ». Il a été largement relayé par des journalistes de chaînes d'information qui se sont empressés de titrer sur « la haine antiflics », ne se gênant ni pour aboyer sur Poutou, ni pour déformer ses propos.

Il n'a pourtant fait que rappeler une réalité. À la liste des personnes mortes

entre les mains des policiers, on peut ajouter Adama Traoré, mort en juillet 2016 dans la cour de la gendarmerie de Persan, dans le Val-d'Oise, ou Cédric Chauviat, chauffeur-livreur mort en janvier 2020 lors d'un contrôle routier en plein Paris, ou encore Théo Luhaka, gravement mutilé en février 2017 à Aulnay-sous-Bois, toujours vivant mais définitivement handicapé et mort socialement, comme il le dit lui-même.

Ce qui est indigne, et insultant pour toutes les victimes de violences policières, c'est de nier cette réalité et de vouloir faire taire ceux qui la dénoncent.

Julie Lemée

Sarkozy : des dossiers judiciaires qui s'empilent

Le cas Sarkozy occupe l'actualité judiciaire presque chaque semaine, avec en ce moment le procès dit des « sondages de l'Élysée ».

Cinq des proches collaborateurs de l'ancien président y sont jugés douze ans après les faits, mais pas lui-même car il bénéficie d'une immunité.

À partir de son arrivée

à la présidence en 2007, Sarkozy avait fait réaliser 235 sondages en deux ans. Cette boulimie avait coûté 7,5 millions d'euros sans que les services de l'Élysée passent d'appels d'offre,

comme le veulent pourtant les lois sur les dépenses publiques. Son conseiller du moment, Patrick Buisson, en avait profité pour acheter des sondages auprès des instituts comme Ipsos, puis pour les revendre à l'Élysée, avec un bénéfice de 1,5 million.

Pendant qu'elle orga-

nisait en secret ces malversations, cette clique multipliait les déclarations sur la tolérance zéro vis-à-vis de la délinquance qu'il s'agissait de nettoyer à coups de karcher et promettait à ses électeurs de faire baisser le montant des dépenses publiques.

Quant aux questions posées au cours de ces sondages, elles éclairent sur les hautes préoccupations politiques de Sarkozy : ils pouvaient porter sur l'image de Carla Bruni, qu'il songeait à épouser, ou encore sur la grossesse de Rachida Dati...

L. D.

Passé sanitaire : des milliers de travailleurs privés de salaire

Alors que le gouvernement a mis en discussion le 19 octobre à l'Assemblée nationale une loi l'autorisant à prolonger jusqu'en juillet 2022 les mesures sanitaires, parmi lesquelles le passe, le couvre-feu et le confinement éventuels, des milliers de travailleurs sont toujours suspendus de leurs fonctions, privés de salaire et des moyens de faire vivre leur famille.

Si le gouvernement est très fier des résultats de la vaccination et communique largement sur le nombre de doses injectées, il est moins disert sur le nombre de travailleurs sanctionnés. Le 16 septembre, Véran parlait de « 3 000 suspensions de soignants en France » sur un effectif de 2,7 millions, un chiffre très certainement loin de la réalité puisqu'au 14 octobre, rien qu'en Île-de-France, sur près de 400 000 travailleurs de la santé, 1 400 étaient suspendus. Les suspensions dans

le secteur de la santé pourraient donc s'approcher de 10 000 pour l'ensemble de la France, sans compter les démissions, par milliers, ni les milliers d'arrêts maladie qui permettent aux non-vaccinés de continuer à percevoir leur salaire sans avoir à présenter un passe sanitaire.

Mais les soignants ne sont pas les seuls concernés. Dans nombre d'entreprises accueillant du public, dans les infirmeries de sites industriels, chez les pompiers, des salariés

ont été privés de leur revenu avec le même prétexte. En France, le taux de vaccination varie de 85 % à 90 % pour ceux qui sont en âge de travailler, entre 18 et 65 ans. Entre trois et quatre millions de travailleurs ne sont donc pas vaccinés, parmi lesquels des chômeurs, des travailleurs indépendants, des travailleurs de l'industrie, sans doute, mais certainement aussi des dizaines de milliers de salariés des secteurs où le passe sanitaire est imposé.

Si le vaccin est un moyen de combattre le Covid, le passe sanitaire et l'obligation vaccinale sont des moyens qu'utilisent le patronat et les directions des établissements de santé contre leur personnel. C'est une façon de se décharger de leurs responsabilités en



LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

contre la pandémie, c'est un gouvernement de combat au service des patrons et des possédants qui est à la manœuvre.

Serge Benham

États généraux de la justice : une mise en scène de plus

Des états généraux de la justice, prévus pour durer cinq mois, se sont ouverts lundi 18 octobre. Le ministre Dupond-Moretti dit qu'il veut ainsi donner la parole aux professionnels du haut en bas de la pyramide judiciaire, jusqu'aux surveillants de prison et aux simples citoyens.

Macron se défend d'être l'initiateur de cette nouvelle consultation puisqu'elle avait été réclamée par les deux plus hauts magistrats de France, inquiets des « mises en cause systématiques de la justice », critiquée pour sa lenteur et accusée de laxisme par des syndicats de police et des responsables politiques.

Il n'empêche, Macron ne pouvait que se saisir de l'occasion pour à nouveau mettre en scène sa prétendue proximité avec les préoccupations de l'homme de la rue et les « grands enjeux de société » à quelques mois du premier tour de la présidentielle. Après le « grand » débat pour éteindre le

mouvement des gilets jaunes, puis le Ségur de la santé, le Grenelle de l'éducation, ou le Beauvau de la sécurité, ces états généraux sont un événement de plus organisé pour donner l'illusion d'un changement et de mesures capitales qu'orchestrerait Macron après avoir « écouté » les personnes concernées.

Le système judiciaire n'a pourtant pas besoin de cinq mois pour évaluer ce qui ne va pas : la dernière réforme en date, imposée en 2018 sous Macron, avait soulevé contre elle une large partie des avocats. Les gouvernements ont réduit les moyens alloués à la justice de proximité, celle qui, pour les

plaignants ou les accusés, concerne la vie quotidienne, jusqu'aux affaires familiales. Comme les hôpitaux, La Poste ou l'Éducation nationale, les moyens déployés sont de plus en plus rognés. Les chambres spécialisées en droit immobilier ou bancaire ont plus de deux ans de dossiers à traiter, auxquels il faut ajouter trois ou quatre ans pour un appel.

Quant aux prisons, le constat de leur surpopulation est devenu une banalité. Le nombre de peines de prison effectivement accomplies a doublé en vingt ans et elles se sont allongées. Contrairement à ce que la droite et l'extrême droite ne cessent de claironner, la justice n'est pas de plus en plus laxiste. Les chiffres prouvent l'inverse : en 1995, pour 100 000 habitants, 91 personnes étaient sous les verrous, en 2020, elles étaient 124.

Ces dernières années, les rapports sur les dysfonctionnements de la justice se sont empilés sans que rien ne change. Outre son personnel, ce sont les plus petits justiciables qui en subissent les conséquences. Elle reste ainsi une machine dont les rouages ne servent pas à aider les petites gens. Quand ceux qui en auraient besoin tombent entre ses mains, ils doivent plutôt s'attendre à être broyés.

Boris Savin

Suppression de l'ISF : les riches se sont rempli les poches

France Stratégie, un organisme d'évaluation des politiques publiques rattaché à Matignon, vient de publier un rapport sur l'impact de la suppression de l'impôt sur la fortune.

Dès son arrivée au pouvoir, Macron avait supprimé l'ISF, remplacé par l'IFI (impôt sur la fortune immobilière), ce qui était tout à l'avantage de la bourgeoisie, dont l'immobilier ne constitue pas, en général, l'essentiel de la richesse. D'autre part le PFU (prélèvement forfaitaire unique) limitait à 30 % l'impôt sur le capital. À l'époque, le gouvernement expliquait que les riches, libérés de cet impôt qu'il disait écrasant, investiraient l'argent ainsi économisé dans les entreprises, et créeraient des emplois.

Le rapport de France Stratégie contredit cette fable. Pour ce qui est de l'impôt qualifié d'écrasant, le rapport précise même que l'ISF égratignait à peine les plus riches et représentait à peine 0,12 % du patrimoine, y compris professionnel, des quatre cents plus grandes fortunes.

Depuis la suppression de l'ISF, les entreprises ont versé davantage de dividendes à leurs actionnaires, puisque ceux-ci étaient moins taxés.

Mais, contrairement à ce qu'affirmait le gouvernement, ces dividendes supplémentaires n'ont pas été

investis par les actionnaires dans leurs entreprises. Cet argent supplémentaire a-t-il servi à la spéculation, à des achats de luxe ? Le rapport ne le dit pas.

Le gouvernement prétendait aussi que supprimer l'ISF éviterait que les riches ne quittent la France pour payer moins d'impôts. En fait, seuls quelques dizaines de foyers supplémentaires, à comparer aux 130 000 foyers assujettis à l'ISF, sont revenus payer leurs impôts en France.

La suppression de l'ISF avait beaucoup choqué dans les milieux populaires, et avait valu à Macron son surnom de « président des riches ». Dans les manifestations des gilets jaunes, beaucoup revendiquaient son rétablissement. Macron s'était alors engagé à évaluer les résultats de cette politique. Ceux-ci n'allant pas dans le sens espéré, le ministère de l'Économie affirme maintenant que l'impact se verra à terme.

Avec ou sans justification, le gouvernement continue à couvrir les capitalistes de cadeaux.

Hélène Comte



Manifestation contre la réforme de la justice en 2018.

EGalim : une loi sans effet

La loi EGalim 2, adoptée jeudi 14 octobre, est censée répondre aux attentes des agriculteurs, dont une partie a vu ses revenus baisser, d'obtenir des prix garantis.

La loi EGalim 1, de 2018, qui avait déjà le même objectif, s'est en effet révélée inefficace. Les prix d'achat du lait aux éleveurs sont par exemple en dessous du prix moyen de revient.

Les négociations annuelles entre les différents acteurs, producteurs, industriels et distributeurs, reflètent le rapport de force qui les oppose. Avec les hausses de prix de l'énergie, des emballages, des transports, les négociations qui commencent en novembre seront peut-être encore plus musclées. En 2008 le gouvernement de Sarkozy

avait instauré la liberté de négociation des prix entre les centrales d'achat et les fournisseurs, dont les agriculteurs. Une course aux prix les plus bas s'en est suivie qui a pesé particulièrement sur les plus petits agriculteurs.

Il s'agirait dans la nouvelle loi d'instaurer des contraintes supplémentaires pour faire respecter un coût moyen des matières premières. Ce point fait déjà l'objet de multiples désaccords.

Elle ouvre trois possibilités pour établir des prix des matières premières

entre le fournisseur et le premier acheteur, prix qui seraient bloqués dans les négociations suivantes.

Tous les contrats entre le producteur et le premier acheteur devraient être de trois ans minimum. En cas de fluctuation importante des prix agricoles, de ceux de l'énergie, des transports ou d'autres, une clause de révision des prix interviendrait.

Cette loi que prétend répondre à la guerre des prix dont sont victimes les exploitants agricoles leur donnera peut-être un répit. Mais on a déjà vu combien les géants du secteur ont des moyens de la détourner.

Inès Rabah

Carburants : Total fait le plein

La hausse du prix du carburant s'accélère depuis plusieurs semaines. Au 15 octobre, même les chiffres du ministère de la Transition écologique permettaient de constater une hausse du prix moyen à la pompe de 29 % pour le gazole et de 24 % pour le SP95-E10 sur les douze derniers mois.

Depuis le 3 septembre, la hausse est de 9 % sur le gazole et de 6 % sur le SP95-E10.

Chacun peut voir le compteur monter jour après jour à l'entrée des stations-service. De nombreux travailleurs sont ainsi pris au piège, sans autre choix que de prendre la voiture pour aller travailler, avec des trajets qui s'allongent au gré des changements d'emploi, ou de l'éloignement des médecins et des services publics.

Embarrassé par le souvenir des gilets jaunes et par le début de la campagne électorale, Macron veut donner l'impression qu'il fait quelque chose... en mettant le moins possible la main au porte-monnaie afin de préserver les deniers

publics pour de plus grands desseins, comme le plan d'investissement de 30 milliards d'euros promis récemment au patronat.

Pour le moment, les préférences du gouvernement semblent se porter vers la création d'un chèque-carburant ponctuel, inspiré du chèque-énergie. Quant aux autres candidats à la présidentielle, de Le Pen à Hidalgo, ils font de l'œil aux électeurs en réclamant ou en promettant une baisse des taxes sur les produits pétroliers.

Celles-ci représentent certes près de 60 % du prix du carburant et sont très inégalitaires, chacun - riche ou pauvre - payant le même montant sur chaque litre de carburant. Mais

aucune de ces machines à promesses électorales n'explique où elles compteraient aller chercher les milliards manquants, pour que ne soit pas repris d'une main ce qui aurait été donné de l'autre.

Les 27 milliards d'euros de la TICPE représentent en effet la quatrième source de financement public : 40 % sont versés aux collectivités locales pour financer, par exemple, le RSA ou l'entretien du réseau routier. Mais pour ces politiciens de la bourgeoisie, pas question de suggérer que la suppression des taxes sur les carburants soit compensée par une taxe sur les profits des géants de l'énergie.

Il y aurait pourtant de quoi dans leurs coffres-forts ! Cet été, Total se vantait de résultats exceptionnels : 5,5 milliards d'euros de bénéfices rien que sur les six premiers mois de 2021.

Sacha Kami

Blanquer : laïc ou la trique ?

Inaugurant la nouvelle formation du personnel de l'Éducation nationale à la laïcité, le ministre Blanquer a affirmé que ceux qui, dans cette administration, n'adhéraient pas aux valeurs de la république devaient « sortir de ce métier ».

Il a même ajouté que la hiérarchie veillerait désormais à faire respecter cette injonction.

Cette déclaration martiale est à multiple détente. Officiellement dirigée contre les islamistes et venant quelques jours après la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty, elle participe de la campagne permanente du gouvernement contre les musulmans et, en fait, de sa concurrence électorale avec la droite et l'extrême droite. Elle est aussi une vitrine publicitaire pour l'officine que Blanquer vient de lancer au prétexte de défendre les valeurs de la république et, surtout, une occasion de se mettre lui-même en scène.

Mais, au-delà de ces objectifs lamentables et de ces procédés répugnants, la déclaration de Blanquer est une menace pour tous les travailleurs de l'Éducation, voire tous les

fonctionnaires. Car, bien entendu, c'est le ministre qui définit ces prétendues valeurs de la république devant être défendues. Un enseignant a-t-il encore le droit de donner une opinion négative de l'intervention française au Mali ou du massacre du 17 octobre 1961, de dire que l'argent public doit servir à l'éducation et pas à soutenir les profits ? A-t-il le droit d'en parler avec ses collègues, les parents d'élèves, les élèves ? Doit-il, en cours, faire passer les exactions commises au nom de la patrie pour de hauts faits ? À partir de quelle limite une manifestation ou une opinion sortiront-elles du cadre républicain ?

On voit, une nouvelle fois, qu'au-delà d'attaques ciblant la fraction immigrée de la population, l'État fourbit ses armes contre tous les travailleurs.

Paul Galois



La mort de trois migrants : liberté de circulation !

Mardi 12 octobre, trois migrants ont été écrasés par un TER à 5 heures du matin près de Saint-Jean-de-Luz, au Pays basque.

Ces hommes, dont un jeune de 21 ans, étaient de nationalité algérienne et avaient traversé la frontière espagnole pendant la nuit.

Un autre homme, rescapé de l'accident mais très gravement blessé, a raconté qu'ils avaient décidé de suivre les voies du train pour échapper aux

contrôles de police. Ils se seraient arrêtés pour se reposer et se seraient endormis sur les voies.

Le lendemain soir, à l'appel d'associations locales d'aide aux migrants, deux cents personnes se sont rassemblées devant la gare de Saint-Jean-de-Luz. Elles dénonçaient la pression policière qui

ne cesse de s'aggraver, et qui pousse les migrants à prendre tous les risques pour atteindre leur destination et le moyen d'avoir une vie décente. En mai et août derniers, deux migrants se sont noyés dans la rivière qui marque la frontière entre l'Espagne et la France.

L'Organisation internationale des migrations a constaté une augmentation importante du nombre de victimes sur

la route de l'Europe : 1146 personnes sont mortes en mer pendant les six premiers mois de l'année 2021, soit le double de l'année précédente à la même période. 15 300 personnes ont été refoulées vers les camps de rétention en Libye, trois fois plus qu'en 2020.

L'Europe se hérise de barbelés, de contrôles policiers, met de plus en plus de bâtons dans les roues des associations humanitaires.

Cette politique de fermeture des frontières, accompagnée de démagogie xénophobe, est directement responsable des milliers de morts sur les voies conduisant aux pays riches qui refusent d'accueillir les migrants.

La seule solution à ce drame est l'ouverture des frontières, et la liberté de circulation et d'installation pour tous.

Camille Paglieri

Logement: et pourquoi pas la réquisition des demeures de luxe ?

La ministre déléguée au Logement, Emmanuelle Wargon, a suscité bien des réactions en déclarant, jeudi 14 octobre: « Les pavillons avec jardin, ce rêve construit pour les Français dans les années 1970, ce modèle d'urbanisation qui dépend de la voiture pour les relier, est un non-sens écologique, économique et social. »

Devant le tollé provoqué, la ministre a regretté « la caricature faite de ses propos ». Mais le mépris social qu'ils traduisent est bien réel. Bien sûr, couvrir le pays de maisons individuelles, disperser les dizaines de millions d'habitants des villes sur les campagnes aurait un côté aberrant. Mais, avec cette saillie, la ministre visait les nombreux salariés ou retraités qui essaient de fuir les conditions de vie et

de logement réservées dans les villes aux milieux populaires: logements à prix prohibitifs, familles entières contraintes de vivre dans quelques dizaines de mètres carrés. Les logements sociaux, pour ceux qui arrivent à les décrocher, sont bien souvent mal entretenus, quand ils ne sont pas laissés à l'abandon, dans des quartiers où tout se dégrade, avec des services publics devenus presque inexistantes.

On ne peut que comprendre ceux qui, au prix de lourds sacrifices, essaient de vivre ailleurs.

Mais s'il y a bien une aberration, « un non-sens écologique, économique et social », c'est le mode de vie des classes riches, pour lesquelles la ministre et tous ses semblables ont la plus grande déférence. On trouve dans la région parisienne et toutes les grandes villes des hôtels particuliers de plus de mille mètres carrés, avec des parcs entiers à disposition pour n'abriter parfois qu'un seul individu. Les grands capitalistes, leurs familles et leurs protégés, possèdent de multiples propriétés, souvent immenses, qu'ils n'occupent



L'un des hôtels particuliers que François Pinault possède dans Paris.

que quelques jours par an, et pas toujours. Ces riches propriétaires peuvent bénéficier de multiples dérogations pour faire construire, en empiétant sur le domaine public, des hectares entiers sur des « sites protégés ». Les immeubles collectifs des quartiers riches du 16^e arrondissement ou de Neuilly sont

construits eux-mêmes avec des matériaux nobles. Bien isolés, spacieux, ils peuvent tenir plus de cent ans.

S'il y a bien un gaspillage indécent de mètres carrés habitables, il est à rechercher de ce côté-là. Ce n'est certainement pas à ceux-là que pense Emmanuelle Wargon.

Paul Sorel

Rugby: la troisième mi-temps arrosée

Composé de députés et de hauts fonctionnaires, le XV parlementaire est une équipe de rugby qui participe à un tournoi parlementaire des six nations, où les équipes similaires s'affrontent, ainsi qu'à une coupe du monde parlementaire, qui s'est déroulée au Japon il y a un mois.

La cotisation des adhérents n'est pas trop onéreuse: 80 euros pour un député, ce n'est pas la ruine. C'est possible parce que le budget du club est financé par des entreprises, le plus gros sponsor étant Airbus. Dans le souci ô combien louable de promouvoir les activités sportives, le

groupe finance tout ou partie des frais de ces députés ou autres, déplacements, hôtels et restaurants... jusqu'au Japon.

Dans l'équipe, se retrouvent au coude à coude Louis Aliot, député du Rassemblement national de Le Pen, Alexis Corbière, de la France insoumise de Mélenchon; le président du club est du parti de Macron LREM, les vice-présidents du Parti socialiste ou du centre. Le capitaine de cette équipe de rugby n'est d'autre que le député et secrétaire d'État aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari. Un bel exemple d'unité nationale entre des personnes qui, si

elles se critiquent les unes les autres au moment des élections, se retrouvent partenaires dans l'équipe, aux frais d'Airbus. Et voilà qui facilite certainement les relations entre cette société – et d'autres – et le milieu parlementaire.

Cette année, au moment de voter des subventions à Airbus pour un nouvel avion, un député déclarait qu'il ne demanderait pas combien il coûterait, car « la France ne serait plus la France si elle n'était plus en mesure de trouver les moyens de le financer ». Cela mérite bien un retour.

Correspondant LO

Permis de conduire: permis d'attendre

À l'appel de leur syndicat Snica-FO (Syndicat national des inspecteurs, cadres et administratifs) le personnel du permis de conduire a fait grève lundi 18 octobre.

La réforme du permis, introduite dans la loi Macron de 2015, était censée raccourcir les délais pour passer l'examen et diminuer son coût pour les candidats, qui pouvaient apprendre le Code sur Internet.

Or, six ans plus tard, le résultat est inverse: par manque de personnel, les délais pour passer le permis se sont allongés, surtout lorsqu'il s'agit de le repasser après un échec. Selon le syndicat, 350 000 candidats attendent l'examen, près du double du chiffre habituel. En patientant, il faut reprendre des leçons si on

ne veut pas perdre la main et, à la longue, cela finit par coûter cher.

À l'heure actuelle, il est presque impossible de trouver un travail, surtout dans les zones rurales, lorsqu'on n'a pas son permis de conduire. Les délais d'attente de plus en plus longs laissent les jeunes, et les moins jeunes, sur le bord de la route. Le syndicat réclame donc des recrutements, ce qui n'est pas prévu dans le budget 2022 du ministère de l'Intérieur, comme pour bien d'autres services publics...

M.L.

Notre camarade Véronique Dreyfus

Véronique, que nous appelions Vatel, est décédée lundi 11 octobre après une longue bataille contre l'atrophie multisystématisée (AMS) qui l'avait frappée. Elle avait 66 ans.

Jeune étudiante, profondément révoltée par les injustices, Véronique avait rejoint Lutte ouvrière en 1976. Dès le début, dans toutes les tâches et en toutes circonstances, elle s'était consacrée avec énergie et passion à la défense de ses idées et à la construction de notre organisation.

Des entreprises où elle

est intervenue aux côtés des camarades qui y travaillaient, à Montluçon où elle a fait vivre le groupe de militants de Lutte ouvrière, en passant par le montage de la fête centrale de Presles, dont elle était l'un des piliers, Véronique a vécu tambour battant, entraînant chacun par son enthousiasme et son énergie.

La maladie neurodégénérative dont elle souffrait depuis plus de dix ans l'avait peu à peu privée de sa liberté de mouvement et en partie privée de parole, la rendant

prisonnière de son corps. Mais elle n'aura jamais réussi à abattre sa détermination, sa combativité.

Véronique a été militante contre sa maladie et ses effets, comme elle l'a été dans la défense de ses convictions politiques et dans toutes les passions de sa vie, à commencer par l'amour de la montagne, de la vie au grand air et de la nature.

Elle nous manquera à tous et nos pensées affectueuses vont à son compagnon, à sa famille et à ses amis.



Pologne : tensions avec l'UE et attaques contre les travailleurs

Des manifestations importantes, appelées par le parti PO (La plate-forme civique) ont eu lieu dimanche 10 octobre à Varsovie et dans beaucoup de grandes villes polonaises. Il s'agissait de protester contre la déclaration du 7 octobre du Tribunal constitutionnel affirmant que le droit polonais était supérieur au droit européen.

On y a vu et entendu le dirigeant de PO, Donald Tusk, ex-président du Conseil européen, ex-Premier ministre et responsable à ce titre de la réforme des retraites qui a porté en 2012 l'âge de départ à 67 ans. Revenu à la direction de PO depuis l'été 2021, il a dénoncé l'envie qu'auraient, selon lui, les actuels dirigeants ultranationalistes polonais du PiS (Droit et Justice) de sortir de l'UE, ce que le Premier ministre du PiS a immédiatement qualifié de « fake news ».

La décision du Tribunal constitutionnel polonais n'est sans doute pas la dernière d'une série d'escarmouches entre le pouvoir polonais, aux mains des conservateurs et nationalistes du PiS, et les autorités européennes. Dans cet affrontement qui dure depuis 2015, le pouvoir polonais n'a rien changé sur le fond de ses relations avec l'UE, et l'UE n'a jamais véritablement sanctionné la Pologne.

C'est le deuxième mandat présidentiel pour le PiS, dont le candidat, Duda, a remporté l'élection en juillet 2020 avec

un peu plus de 51% des voix, devançant de peu le candidat de PO, Rafal Trzaskowski et ses 49%. Le PiS avait lors de son premier mandat pris des mesures sociales, comme l'instauration d'une allocation aux familles dès le premier enfant, il avait annulé la réforme des retraites, ramenant l'âge du départ à 65 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes. Mais le PiS a aussi multiplié les mesures réactionnaires, allant jusqu'à interdire totalement l'avortement en cas de malformation du fœtus, ce qui revient à l'interdire car il n'est plus légal qu'en cas de viol ou d'inceste. Le Tribunal constitutionnel, remodelé par le PiS et mis à sa botte, a fini par enregistrer en janvier 2021 cette décision. Le PiS a aussi mis sous son contrôle une multitude d'institutions, pris la main sur la nomination des juges et les possibilités de les sanctionner, sur les directions des grands médias publics, des salles de spectacle, des théâtres et musées. Il a multiplié les déclarations antisémites, xénophobes,



Varsovie, le 10 octobre. Manifestation pour le maintien dans l'Union européenne.

homophobes, attisant et encourageant les préjugés les plus bas.

Lors de ces manifestations du dimanche 10 octobre, tout un public est descendu dans la rue : des personnalités du monde du spectacle et de la culture, toute une population, surtout urbaine et jeune, qui en a, à juste titre, assez du climat d'ordre moral et du chauvinisme exacerbé qui règnent en Pologne.

Mais ces manifestations bien sages et bien organisées, entonnant avec ferveur l'Hymne à la joie, l'hymne de l'Union européenne, et martelant « Nous resterons », ont rassemblé beaucoup moins de participants que les manifestations sur l'avortement, qui ont vu tout un milieu populaire mener une vraie

bataille. Celle-ci a duré plusieurs années, de 2016 à 2021, contre le choix du gouvernement d'interdire totalement l'avortement, et pour s'opposer avec rage, humour et imagination à cette décision.

En fait, la population travailleuse ne se sent pas très concernée par la petite guerre, sans véritable enjeu, entre l'UE et le gouvernement polonais. Depuis presque deux ans, le quotidien des travailleurs polonais a été marqué par l'épidémie de Covid, les confinements, les hôpitaux saturés, les mois sans école avec les enfants à la maison et, en même temps, la nécessité de faire son travail chez soi, dans les secteurs de l'économie où c'était possible.

Depuis septembre, l'épidémie marque le pas. Mais les

travailleurs peuvent constater ses ravages, non seulement dans le domaine de la santé, mais aussi pour les conditions de travail.

Parfois, des primes ont disparu, ou bien les conditions pour les obtenir en totalité se sont encore durcies. Les normes de travail ont été revues à la hausse. Les prix se sont mis à galoper alors que les salaires n'ont pas bougé. Il n'est pas rare qu'une famille voie le prix de sa facture d'électricité bondir de 30%. Les prix de l'essence, des transports, du beurre, du pain, s'envolent.

Et c'est sur ce terrain-là qu'il sera nécessaire et essentiel que les travailleurs retrouvent des forces pour se défendre.

Nelly Meyer

Migrants : l'infamie des frontières

multipliés. Beaucoup de ces migrants viennent du Moyen-Orient ou d'Afrique et espèrent pouvoir rentrer dans l'Union européenne en passant par la Pologne. Sur des dizaines de milliers de tentatives, il y a eu 3 500 migrants arrivés en août, et 5 000 en septembre, officiellement enregistrés par la Pologne. Il y a eu aussi sept morts, des clandestins piégés et morts de froid dans les marais et les forêts, qui sont nombreux à cette frontière. Les ONG accusent les gardes-frontières des deux pays de se renvoyer les migrants, ce qui les met en situation encore plus dangereuse. Le gouvernement polonais a instauré un état d'urgence local, le long de la frontière, où ne peuvent plus passer ni journalistes ni humanitaires. Il a déployé des barbelés et des milliers de soldats depuis la fin de l'été.

Le 27 septembre, le

ministre de l'Intérieur et le ministre de la Justice polonais ont organisé une conférence de presse sur ce sujet, affirmant qu'« il ne fallait pas se cacher qu'un quart des migrants clandestins étaient liés à des pratiques terroristes ou pédophiles ».

Les ignominies préférées ont une couleur bien polonaise, mais elles sont analogues à celles des gouvernements des autres pays d'Europe occidentale qui approuvent et financent les camps en Grèce et le renforcement des patrouilles en Méditerranée. En Pologne, il y a de longue date une émigration ukrainienne, estimée à 600 000 personnes, qui travaillent, ponctuellement ou en permanence, sans papiers officiels et souvent pour une centaine d'euros de salaire. Ils ou elles sont aides à la personne, cueilleurs de fruits et légumes, manœuvres dans le

bâtiment, etc.

Mais en Europe occidentale, en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, dans les pays scandinaves, des centaines de milliers de Polonais travaillent, eux aussi, dans de telles conditions. Les capitalistes de toute l'Europe ont besoin de cette main-d'œuvre pas chère, dont le nombre est si souple à ajuster. Ils ont besoin que toute une partie de la classe ouvrière soit composée de ces migrants encore plus à leur merci que les autres travailleurs. Des centaines de milliers d'hommes et de femmes paient par des conditions de vie dégradées des situations de non-droit, des habitats insalubres, des salaires minuscules, le fait que cette Europe se hérise de barbelés et discrimine toute une partie des travailleurs. C'est un des visages de la barbarie capitaliste.

N. M.



Varsovie, le 17 octobre. Des manifestants montrent le portrait d'un enfant mort lors d'une tentative de refoulement des migrants.

Une manifestation appelée par les ONG de secours aux migrants a rassemblé dimanche 17 octobre plusieurs milliers de personnes à Varsovie ainsi que dans plusieurs grandes villes de Pologne.

Elle dénonçait le fait que le Parlement polonais a voté, le 13 octobre, une loi autorisant le refoulement des migrants, même porteurs d'une demande de droit d'asile, et a validé la construction d'un mur le long des 400 km de sa

frontière avec la Biélorussie. Ce mur coûtera 353 millions d'euros... et la Pologne demande à l'UE de participer à son financement.

Depuis le mois d'août, les passages clandestins de cette frontière se sont

Italie : les agressions fascistes et la façon d'y répondre

Samedi 16 octobre, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté à Rome derrière le slogan « Fascisme, plus jamais ». L'appel, lancé par la direction du syndicat CGIL, le plus grand syndicat italien, avait suscité l'adhésion des deux autres grandes centrales syndicales et de partis politiques comme le Mouvement 5 étoiles (M5S) ou le Parti démocrate (PD), ainsi que l'appui du gouvernement.

Cette manifestation fait suite à l'attaque menée le samedi précédent contre les locaux de la CGIL par un groupe de manifestants qui s'était détaché du cortège défilant contre le passe sanitaire et la généralisation à tous les travailleurs, à partir du 15 octobre, de l'obligation vaccinale. Emmenés par des militants du groupe néofasciste Forza Nuova, plusieurs dizaines d'entre eux avaient forcé les portes et dévasté les bureaux du siège de la CGIL.

Cette attaque contre un symbole de l'organisation des travailleurs a suscité une colère légitime parmi les militants syndicaux et elle doit évidemment être dénoncée par tous les militants ouvriers. Les motivations de ses meneurs étaient claires : plusieurs dirigeants fascistes de Forza Nuova ont explicitement fait le lien avec les exactions commises un siècle plus tôt, lorsqu'en 1920-1921, les commandos fascistes s'en prenaient systématiquement aux Bourses du travail, aux maisons du peuple et aux sections socialistes, communistes ou anarchistes. Quant au porte-parole du mouvement de petits

commerçants contre le passe sanitaire et les mesures sanitaires baptisé « Moi je reste ouvert », il a justifié de s'en prendre à la CGIL par la nécessité de se battre pour la « liberté du travail ».

Il est vrai que d'autres manifestants protestant contre l'extension du passe sanitaire à tous les travailleurs ont été entraînés dans cette attaque ou l'ont soutenue aux cris de « Vendus, vendus » à l'encontre de la CGIL.

Parmi ceux-là certains voulaient exprimer leur colère face à une direction syndicale qui apparaît d'autant plus complice du gouvernement qu'elle soutient l'obligation du passe sanitaire sur les lieux de travail, sans même se prononcer contre les sanctions et la privation de salaire qui menacent ceux qui la refusent.

La réponse de la direction de la CGIL à l'agression fasciste n'est pas de nature à dissiper cette confusion qu'elle a contribué à alimenter par sa politique de collaboration de classe. Et elle ne permet pas non plus d'armer ceux des militants ouvriers qui sont conscients



Manifestation à Rome après l'attaque d'un commando d'extrême droite contre le siège de la CGIL.

du danger représenté par les groupes fascistes et plus généralement par l'extrême droite.

Nos camarades de l'Internazionale (Italie-UCI) l'ont ainsi souligné au lendemain de l'agression : « *Quelle a été la réponse des sommets de la CGIL à l'agression fasciste ? Au lieu d'appeler à une grève générale nationale immédiate, ils ont renvoyé toute riposte au samedi suivant, appelant à une grande manifestation unitaire "contre tous les fascismes". La protection et la défense des locaux syndicaux a été réduite à un problème d'ordre public dont l'État devra s'occuper, alors que la visite du chef du gouvernement Draghi au siège dévasté de la CGIL a renforcé (...) la conviction que le syndicat est bien du côté de ces élites bourgeoises, bien rétribuées et bien pensantes, d'où provient le chef du gouvernement. Il n'était pas possible d'envoyer un message plus erroné que celui-ci, un message qui pousse encore plus ces couches sociales*

dans les bras des groupes d'extrême droite. »

Effectivement, la manifestation du samedi 16 octobre avait tous les attributs de l'unité républicaine, à commencer par le soutien du gouvernement Draghi. Letta, le secrétaire du Parti démocrate de centre gauche (PD) a expliqué qu'il fallait se retrouver « *tous ensemble derrière le drapeau tricolore* », tandis que Landini, le secrétaire de la CGIL, parlait de la nécessaire opposition à la violence politique et réclamait la dissolution de Forza Nuova, rajoutant du bout des lèvres qu'il fallait aussi « *plus de justice sociale dans le pays* ».

Les élections municipales, dont le deuxième tour a eu lieu les 17 et 18 octobre dans 65 communes, ont enregistré de forts taux d'abstention dans les quartiers populaires et un certain recul de la droite. Mais si l'exaspération d'une partie des couches populaires et des travailleurs ne s'est pas exprimée sur le plan électoral, elle n'en est pas moins bien

réelle, alors que les organisations politiques et syndicales réformistes ne leur offrent aucune perspective. Elles ont méthodiquement remplacé la lutte de classe par le prétendu dialogue social et les valeurs du mouvement ouvrier par de prétendues valeurs de la République. Elles ont contribué à désarmer la classe ouvrière, à lui ôter toute confiance dans la lutte de classe et dans ses propres forces. Et c'est bien sur cette situation que l'extrême droite et les groupes fascistes comptent pour se renforcer.

Au contraire, pour donner une perspective aux millions de travailleurs, de chômeurs, de précaires que l'aggravation de la crise jette dans la misère, le mouvement ouvrier devra renaitre autour d'une politique de classe. L'avenir de la société ne peut être dans la politique que Draghi mène au service de la bourgeoisie, mais dépendra de la capacité des travailleurs à renverser le pouvoir de la classe capitaliste.

Nadia Cantale

Liban : le spectre de la guerre civile

Le 14 octobre, des heurts à caractère confessionnel ont secoué Beyrouth, la capitale du Liban, faisant sept morts et une trentaine de blessés. Ainsi resurgissait le spectre de la guerre civile qui a déchiré le pays entre 1975 et 1990.

Ces fusillades ont opposé des partisans du parti chrétien les Forces libanaises et ceux du tandem chiite Amal-Hezbollah. Elles sont survenues suite à un sit-in organisé par ces derniers contre le juge Tarek Bitar, chargé

de l'enquête sur l'explosion au port de Beyrouth d'août 2020 qui avait fait deux cents morts. Amal et Hezbollah, partis alliés de l'Iran, s'opposent à la volonté du juge de convoquer de hauts responsables de leur mouvance,

selon eux sous la pression des pays occidentaux.

Il est vrai que la responsabilité de cette explosion de plus de 2 000 tonnes de nitrate d'ammonium qui étaient entreposées dans le port depuis 2013, sans aucun respect des normes de sécurité, incombe aux différents clans politiques qui sont aux affaires depuis la fin de la guerre civile. Quant aux ingérences des pays occidentaux, elles

sont de notoriété publique et l'appareil judiciaire n'a aucune raison d'y échapper.

Néanmoins, avec la grave crise économique qui touche le pays depuis deux ans, les chefs des différents partis, pour la plupart d'anciens chefs de guerre, multiplient la surenchère confessionnelle afin de garantir leur mainmise sur leurs communautés respectives. Pour y parvenir, tous les moyens

sont déployés, depuis les cris « chiite, chiite » répétés sans cesse lors de la dernière manifestation des partisans du Hezbollah, en paradant à proximité des quartiers chrétiens, jusqu'aux tirs meurtriers perpétrés par les Forces libanaises dans le but de faire croire à leur communauté qu'ils sont là pour la protéger. L'embrasement n'était pas loin, avec un échange de tirs entre la rue et les immeubles avoisinants, prenant en otage la population pendant plusieurs heures.

Il y a deux ans, presque jour pour jour, la contestation sociale secouait le pays, inquiétant la classe politique dirigeante par son caractère multiconfessionnel et son objectif, qui était de se débarrasser de tous ces chefs de clans. Il n'est pas étonnant, dès lors, que ces derniers cherchent à en effacer les traces. Il n'est pas dit qu'ils y parviendront.

Marwan Karim

Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah !

Georges Ibrahim Abdallah, militant libanais d'un groupe anti-israélien moisit toujours en prison en France.

À la suite d'un attentat contre un membre des services secrets israélien à Paris, il fut d'abord poursuivi pour complicité et condamné à quatre ans de prison, condamné une seconde fois à dix ans de prison, et enfin à la

perpétuité sous la pression des États-Unis et d'Israël. Georges Ibrahim Abdallah est libérable depuis 1999 mais, malgré une décision judiciaire prise dans ce sens puis rejetée par un ministre, il continue d'être enfermé dans les geôles de

l'État français. Aucun gouvernement depuis, qu'il soit de droite ou de gauche, n'a osé mettre fin à cet internement arbitraire.

Samedi 23 octobre, le collectif qui lutte pour sa libération appelle à manifester à Lannemezan où il est emprisonné.

Pour s'y rendre, il est possible de réserver une

place dans les cars partant de plusieurs villes :

- **Paris** : campagne.unitaire.gabdallah@gmail.com
- **Toulouse** : collectifpalestinevaincra@gmail.com
- **Bordeaux** : liberonsgeorges33@riseup.net
- **Marseille** : contacter Soraya 07 68 50 21 65

Nucléaire ou éoliennes : mix énergétique et salades électorales

Devant la hausse continue des prix de l'énergie, chaque candidat à la gestion des affaires du pays se doit de dire comment il compte obtenir du courant électrique en quantité suffisante et à des prix abordables.

Le débat fait donc rage entre les partisans du nucléaire et ceux qui veulent en sortir, tout de suite, plus tard ou un jour, entre les semeurs d'éoliennes et les défenseurs du paysage, entre les tenants du panneau solaire et ceux de la centrale nucléaire de village, voire de pavillon.

Il n'y a pas lieu de croire les candidats présidents là-dessus plus que sur le

reste : arrivés au pouvoir, ils feront ce que les intérêts du grand patronat commanderont. Ils mettent tous en avant par exemple une illusoire et quasi mythologique indépendance énergétique du pays.

Cette indépendance serait assurée par le nucléaire ou le renouvelable, exploités à l'intérieur des frontières, alors que le gaz et le pétrole des centrales thermiques

sont des produits d'importation. Mais des produits aussi complexes qu'une centrale nucléaire ou un champ d'éoliennes sont le résultat de la collaboration d'ouvriers du monde entier, à commencer par ceux qui extraient l'uranium ou les métaux rares au cœur de l'Afrique. De plus et surtout, la gestion rationnelle de la production et de l'acheminement de l'énergie ne peut s'envisager qu'à l'échelle de la planète. Il y a longtemps, par exemple, qu'EDF travaille pour un réseau électrique européen interconnecté et plus longtemps encore que Total

étend ses affaires au monde entier. L'indépendance énergétique n'est pas un programme économique, c'est un outil de propagande politique visant à ranger la population derrière l'État et les possédants, un outil du même ordre que la xénophobie et le nationalisme.

L'argument de la pollution et de la lutte contre le réchauffement, que les uns et les autres se jettent à la figure, n'a pas plus de consistance. Le nucléaire serait moins polluant que le reste... si l'on excepte les catastrophes comme Fukushima et le fait qu'on ne sait toujours pas traiter les déchets de combustion ni vraiment déconstruire les centrales hors d'usage. Les éoliennes, les panneaux solaires et autres fétiches des écologistes sont-ils moins polluants? On saura peut-être un jour comment sont extraits les métaux dont ils sont faits, dans quelles conditions pour les travailleurs et avec quelles conséquences écologiques.

L'expérience de l'exploitation capitaliste du charbon et du pétrole, les morts au travail, les pollutions innombrables, n'ont pas de quoi rendre optimiste malgré les assurances des promoteurs des énergies dites renouvelables.

La question est donc moins dans le système énergétique que dans le système social. La production d'énergie est soumise à la course au profit, une course qui se déroule qui plus est entre les plus grands trusts et à l'échelle de la planète. Les États, loin de réguler, de planifier ou de prévoir quoi que ce soit, se bornent à favoriser leurs champions, comme la France le fait pour Total, Engie, etc. Et, lorsqu'ils font mine de se préoccuper d'avenir de la planète, cela se résume à des subventions captées par les plus grands trusts. Total et EDF ne sont-ils pas parmi les premiers investisseurs dans l'éolien?

Paul Galois

Mort de Steve : la justice se hâte lentement

Plus de deux ans après la mort par noyade de Steve Maia Caniço, un jeune homme de 24 ans, suite à une charge policière lors de la fête de la musique à Nantes, le procureur de Rennes a annoncé, le 14 octobre, la mise en examen de l'ancien préfet de Loire-Atlantique pour homicide involontaire.

Ce préfet s'était distingué pour avoir justifié l'intervention policière en rejetant la responsabilité sur les participants, les

qualifiant « d'individus avinés qui ont probablement pris de la drogue ». Souhaitant faire taire toute contestation suite au rapport de

l'IGPN dédouanant la police, il avait ensuite interdit en août 2019 une manifestation à Nantes réclamant justice pour Steve. Ce haut fonctionnaire a eu droit aux honneurs de la République le 14 juillet dernier : il s'est vu promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Cette mise en examen intervient après celles, cet été, de son directeur de cabinet au moment des faits et du commissaire divisionnaire qui était chargé du dispositif policier pour cet événement.

La mobilisation de la famille et des proches de la victime, ainsi que d'une partie de la population qui a participé aux différentes manifestations, a permis d'aboutir à ces mises en examen. Mais il faudra encore du temps pour qu'un procès ait lieu et rien ne dit qu'il débouche sur des condamnations. Le combat pour que justice soit rendue n'est pas terminé.

David Mencas



Fresque réalisée à Nantes en hommage à Steve Maia Caniço.

Hommages à Samuel Paty : commémorations officielles et vraies responsabilités

Le 15 octobre, le gouvernement a organisé des commémorations officielles pour rendre hommage à Samuel Paty, l'enseignant d'histoire-géographie assassiné par un islamiste pour avoir montré des caricatures de Mahomet lors d'un cours sur la liberté d'expression.

Dans bien des établissements scolaires, le personnel se souvient d'avoir été confronté à une toute autre attitude des autorités il y a un an. Alors que beaucoup d'enseignants sous le choc ressentent le besoin de discuter entre eux et de partager leurs sentiments, le ministre de l'Éducation Blanquer avait pris prétexte de l'épidémie de Covid pour supprimer les heures qui devaient permettre de telles réunions. Il avait fallu que les syndicats appellent à la grève pour qu'elles soient possibles, parfois contre la volonté de l'administration.

Les hommages officiels mettent en avant la liberté d'expression, la laïcité et les « valeurs de

la république ». Ce gouvernement a largement montré, comme les précédents, en diminuant les moyens de l'éducation, à quel point celle de jeunes des milieux populaires n'est pas son problème.

Tous les discours sur la république menacée masquent aussi que les attentats terroristes sont le sous-produit de la politique des grandes puissances, de la misère et des guerres auxquelles elles contribuent sur tous les continents. En tant que dirigeants d'un des principaux pays impérialistes, Macron et ses ministres figurent parmi les premiers responsables de cette barbarie qu'ils prétendent dénoncer.

Lucas Pizet

IUT-Montreuil : leçon de choses au menu

Bien des étudiants de milieu populaire sont désormais contraints, de recourir à des centres de distribution de denrées alimentaires de base.

Des associations se sont même créées spécialement pour cela dans certains centres universitaires. Leurs organisateurs se disent débordés par la demande.

Le gouvernement et les autorités ont eu naturellement des mots touchants et se vantent d'avoir, au plus fort de la crise sanitaire, fait financer des repas à un

euro par les œuvres universitaires. Mais toute leur politique, depuis la réduction des budgets sociaux jusqu'à la suppression des contrats aidés, a conduit à cette situation. Les six cents étudiants de l'IUT de Montreuil, en Seine-Saint-Denis, peuvent en témoigner.

Leur restaurant universitaire, privatisé depuis 2016, a été fermé pendant

l'épidémie. Malgré les promesses de l'administration, il n'a toujours pas rouvert ses portes, faute de repreneur. Nourrir correctement et à un tarif raisonnable ces étudiants ne serait pas assez rentable! En attendant, ils doivent se contenter de sandwiches, pour trois fois le prix d'un repas au restaurant universitaire, et méditer sur ce qui est rentable ou non dans une société basée sur le profit.

P. G.

Renault-Cléon : toujours mobilisés !

Mardi 19 octobre, plus de 500 travailleurs de l'usine de Cléon sur les trois équipes se sont retrouvés une nouvelle fois en assemblée générale avant de manifester à travers l'usine.

Pourtant, tout l'encadrement avait laissé entendre que la direction reculait sur les baisses de salaires qu'elle voulait imposer. Cela n'a pas perturbé la majorité des travailleurs mobilisés mais a quelque peu embrouillé les plus hésitants.

Puis, un mail explicatif adressé à l'encadrement par la direction centrale s'est retrouvé, on ne sait comment, entre les mains des travailleurs.

La direction y annonce que tout ce qui a trait aux salaires et au temps de travail sera « précisé

ultérieurement si l'accord est signé » par les organisations syndicales. Ainsi, le prétendu « maintien de la rémunération » s'avère une réelle entourloupe.

Les grévistes, toujours contents de la mobilisation, ont voté à l'unanimité en assemblée générale de se retrouver à nouveau jeudi 4 novembre et cette fois de rassembler les deux équipes.

Correspondant LO



À Cléon, le 19 octobre.

CHU de Martinique : la révolte des agents

Vendredi 15 octobre, cinq fourgons de gendarmes mobiles et policiers ont surgi sur le parking du CHU Martinique à Fort-de-France.

Ces forces de répression se sont déployées aux différentes entrées de l'hôpital pour interdire l'accès à toute personne qui ne serait pas en possession d'un passe sanitaire.

Bon nombre de soignants

ont refusé de se soumettre au contrôle. Dans l'après-midi, certains ont décidé alors de forcer le blocage des policiers pour entrer travailler, ce qui a conduit à des échanges musclés. Trois travailleurs ont été arrêtés,

menottés et placés en garde à vue jusqu'au lendemain. Cela a décuplé la colère et leurs collègues du CHUM ont riposté aux gendarmes et se sont défendus avec courage. Les gendarmes agresseurs ont reçu des coups et des projectiles, y compris venant des étages. Les images ont fait le tour des réseaux sociaux et les jours suivants

les agents hospitaliers ont poursuivi leurs manifestations. Samedi matin 16 octobre, ils sont venus devant le palais de justice de Fort-de-France soutenir les syndicalistes poursuivis en justice. Lundi 18 au matin, ils étaient plusieurs centaines rassemblés devant les urgences du CHU pour tenir un meeting. Une nouvelle journée de mobilisation à la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane était prévue vendredi 22 octobre.

Mais dès le 15 octobre, la révolte des soignants a conduit le directeur du CHU à baisser le ton dans une note d'information où il

parle de « médiation ». La directrice du centre psychiatrique Despinoy a fait des propositions jugées acceptables par les syndicats. Ceux qui refusent l'obligation vaccinale sont très nombreux en Martinique et cette situation fait réfléchir les différentes directions hospitalières.

Les soignants de Fort-de-France ont montré leur colère au gouvernement, qui serait bien avisé d'en tenir compte. Car celle-ci monte en Martinique dans l'ensemble du secteur de la santé, comme dans d'autres secteurs d'activité.

Marianne Tibus



Mobilisation au CHU de Martinique, le 18 octobre.

Guadeloupe : les soignants en lutte

En Guadeloupe, la mobilisation des soignants contre l'obligation vaccinale se poursuit. Bon nombre de salariés non vaccinés ont déjà reçu leur lettre de suspension.

La grève contre les sanctions à l'encontre de ceux qui refusent le vaccin s'est étendue et gagne la quasi-totalité des hôpitaux et établissements de santé de l'île. Elle s'organise essentiellement autour du syndicat UTS-UGTG. Dans chaque site, les piquets de grève sont très actifs. Dans les deux plus grands hôpitaux, celui de Basse-Terre et le CHU de Pointe-à-Pitre - Abyes,

plusieurs dizaines d'agents hospitaliers tiennent le piquet.

Samedi 16 octobre, le 14^e samedi de manifestation, 800 manifestants ont défilé avec les travailleurs de la santé et l'ensemble des syndicats et organisations politiques du mouvement ouvrier dans la commune de Baie Mahault, jusque sur le parking du complexe commercial Carrefour-Destreland.

Le plus riche capitaliste des Antilles, Bernard Hayot, en détient d'importantes parts. Le jeudi précédent, un meeting s'y était tenu devant la mairie avec l'ensemble des organisations.

Mardi 19, une opération escargot a été organisée par les agents des établissements hospitaliers Maurice-Selbonne, de Bouillante, et Beuperthuy de Pointe-Noire. Jeudi 21, un meeting était prévu à Pointe-à-Pitre et, samedi 23, une nouvelle manifestation, la quinzième, dans la commune de Sainte-Rose.

Pierre Jean-Christophe

Disneyland Paris : travailleuses du ménage en grève

Le 10 octobre, une soixantaine de salariées du ménage, sur les 180 de l'hôtel Newport Bay, qui travaillent pour le groupe Atalian, sous-traitant de Disney, se sont mises en grève.

Avec le soutien des syndicats CGT et FO, elles dénonçaient leurs conditions de travail qui se dégradent et les bas salaires.

La direction d'Atalian n'ayant pas remplacé les départs qui ont eu lieu durant la fermeture du parc, la charge de travail s'est encore accrue. Elles doivent désormais nettoyer jusqu'à une trentaine de chambres en six heures. Comme il leur est impossible de terminer dans les temps, elles font souvent des heures supplémentaires non payées. Leurs journées de travail sans pause, même pour aller aux toilettes, peuvent atteindre dix heures pour des salaires ne dépassant pas les 1 100 euros. Beaucoup doivent faire face aux brimades permanentes de leur hiérarchie.

Pour tenter de briser la

grève, des cadres de Disneyland ont été réquisitionnés pour faire l'entretien des chambres. Mais, apparemment, ils n'ont pas dû être très efficaces car des clients mécontents ont reçu des peluches en guise de dédommagement.

La détermination des grévistes a contraint la direction d'Atalian à faire quelques concessions, comme la transformation de 13 CDD en CDI ou l'embauche de deux superviseurs supplémentaires. Mais celles-ci ont été jugées insuffisantes par les travailleuses mobilisées, qui poursuivent donc leur mouvement.

Le groupe Atalian, qui a réalisé 2,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020, a largement les moyens d'embaucher et d'augmenter les salaires.

Correspondant LO

Airbus - Nantes : les débrayages continuent

À l'usine Airbus de Nantes, à l'appel de la CGT, une partie des salariés ont débrayé il y a un mois pour contester les nouveaux horaires, le rattrapage des jours Covid, l'augmentation du temps de travail et aussi pour exprimer leur colère quant aux conditions de la reprise.

Ce débrayage, qui concernait toute l'entreprise, n'a pas eu le succès escompté mais ceux qui ont participé, en production essentiellement, ne l'ont pas regretté. D'autres débrayages ont aussi touché les usines de sous-traitance aéronautique du département, chez Daher à Saint-Aignan en juin et Stelia à Saint-Nazaire fin septembre, essentiellement sur des problèmes d'horaires, de salaire et de conditions de travail.

À Airbus Nantes, lundi 4 octobre, des salariés en équipe d'après-midi ont à nouveau débrayé, à plus de 50%, de 16 heures à 21 heures, mais cette fois sans appel syndical. Cela a concerné les lignes d'assemblage 320 et entrées

d'air, appelées aussi nacelles, secteurs où sont fabriqués les caissons de réservoirs de carburant et ce qui entoure les réacteurs. Ce sont des secteurs aux conditions de travail difficiles, avec des cadences soutenues et qui vont encore augmenter. Ces travailleurs se sont retrouvés à plus de 80 en grève, avec le soutien de la CGT dans leur action.

Ces salariés réclament de meilleures conditions de travail, l'annulation de la récupération des heures Covid, dénoncent les pressions et les propos méprisants de leur hiérarchie. Ils demandent aussi une augmentation de salaire de 100 euros en reconnaissance des efforts fournis pendant la crise Covid. Ils se sont

quittés avec la décision de remettre ça en cas de non réponse de la direction.

Mardi 12 octobre, ils ont à nouveau débrayé à une centaine, un peu plus nombreux car les deux équipes participaient. La direction a répondu qu'elle « ne souhaitait pas donner une suite favorable », tout en envoyant sa hiérarchie tous azimuts pour faire pression et éviter que le mouvement ne touche d'autres secteurs.

Mardi 19 octobre, la CGT, syndicat majoritaire à la production, a appelé à deux heures de débrayage sur toute l'entreprise, soulignant que les problèmes des salariés dans les secteurs caissons et entrées d'air sont les mêmes dans tous les secteurs. Même si ce débrayage est resté minoritaire, ces actions successives ont déjà changé l'ambiance. Ceux qui ont activement participé ont montré qu'on pouvait relever la tête et c'est déjà beaucoup.

Correspondant LO

Hôpital psychiatrique d'Angoulême : la colère du personnel

Jeudi 14 octobre, plus de cinquante infirmiers, aide-soignants, médecins, membres du personnel technique de l'hôpital psychiatrique d'Angoulême ont manifesté pendant que se tenait un colloque plein des grands discours sur « l'addiction des adolescents ».

Ils s'élèvent contre la

suppression de dix lits du centre de crise et la fermeture probable du service admission. Trente-quatre lits sur 200 sont sur la sellette, sans compter le manque de médecins : il manque quinze psychiatres.

Tout cela alors que, avec le Covid et le confinement, de nouveaux profils de patients sont apparus. Même

le directeur dit que « les effectifs sont trop faibles » et que « nous sommes à un point de rupture ».

Il est scandaleux de laisser les rênes de la santé publique à des décideurs qui, pour des raisons budgétaires, suppriment des lits, des services, et imposent la pénurie de médecins!

Correspondant LO

Vitesco - Foix : trois travailleurs licenciés pour l'exemple



Trois ouvriers de l'usine Vitesco (anciennement Continental) de Foix, en Ariège, ont été sanctionnés d'une mise à pied conservatoire et viennent d'être licenciés.

Deux d'entre eux sont d'anciens élus du personnel, et c'est à la hussarde que la direction leur a signifié leur mise à pied : l'un d'entre eux s'est vu délogé de son poste de travail à 4 heures du matin par un huissier!

Le motif invoqué pour cette sanction inique est : « incivilité envers vos collègues et deux intervenants extérieurs ; atteinte à l'image de la société par l'adoption d'une attitude dénigrante » lors d'une journée ESH (Environnement Sécurité Hygiène)! Le crime serait prétendument d'avoir « accaparé le temps de parole d'un ton vindicatif et contestataire », et d'avoir osé qualifier l'entreprise Veolia, organisatrice de la journée, de « capitaliste », nouveau crime de lèse-majesté qualifié de « violence au

travail » par la direction.

Licenciés pour avoir échangé dans une journée d'échanges, c'est carrément un délit d'opinion! Une pétition a circulé dans les différents sites Continental de la région et, mercredi 13 octobre, un rassemblement de soutien a été organisé devant l'usine de Foix, en présence de la presse locale... et d'une huissière commise par la direction pour surveiller la chose.

Priver d'emploi et de salaire, sous des prétextes dérisoires, trois ouvriers qui sont connus pour leur franc-parler, c'est vouloir faire un exemple pour tenter d'intimider tous les salariés. Il n'est pas dit que les travailleurs se laisseront impressionner par ces manœuvres scandaleuses.

Correspondant LO

Ehpad COS Alice Guy Paris 19^e : nouvelle journée de grève

L'Ehpad COS Alice Guy, à Paris dans le 19^e arrondissement, fait partie de la Fondation COS, qui compte 60 établissements.

Les soignantes de cet Ehpad de 102 lits étaient en grève lundi 11 octobre, comme chaque lundi depuis trois semaines, pour dénoncer leurs conditions de travail : s'échiner à trois, voire deux pour trente résidents par étage avec des plannings qui changent sans la moindre concertation, pour des salaires ridicules et avec une direction méprisante

qui fait la sourde oreille.

Durant cette journée, les soignantes se sont rendues à une vingtaine au siège, aux cris de « COS Alice Guy, soignantes maltraitées! », « On en a marre! » C'est la police qui les a reçues, pas la direction. Mais elle n'en devra pas moins compter avec la détermination toujours intacte des soignantes!

Correspondant LO

Allocation adulte handicapé : les députés refusent l'individualisation

Alors que le gouvernement prétendait faire du handicap une grande cause nationale, les députés de la majorité ont montré une nouvelle fois le peu de cas qu'ils font des handicapés.

L'opposition avait déposé un projet de loi demandant la déconjonction de l'allocation adulte handicapé (AAH) : jusqu'à présent, en effet, un adulte handicapé peut prétendre toucher la somme bien minime de 903 euros s'il est célibataire ou si son conjoint gagne moins de 1016 euros net. Dans le cas contraire son allocation diminue.

La conséquence est que

de nombreuses personnes handicapées vivent dans la dépendance de leur conjoint. En cas de violences familiales, cette dépendance s'avère dramatique. Individualiser cette allocation est donc une mesure de simple justice.

Les députés LREM ont dénoncé la démagogie de la droite à six mois des présidentielles. Et il est certain que ceux qui prétendent soutenir cette

mesure le font par calcul électoral. Mais ce que craint le gouvernement est qu'une telle mesure fasse tache d'huile. En effet tous les minima sociaux sont aujourd'hui calculés de la même manière. Un adulte marié voit son RSA diminuer voire disparaître si son conjoint travaille. Il serait pourtant tout aussi juste de donner à chaque individu les moyens de vivre de manière indépendante quand on le prive de son travail, mais voilà, cela coûterait plus cher.

Aline Urbain

AESH : contre la précarité et les bas salaires

Mardi 19 octobre était la quatrième journée de mobilisation des AESH (accompagnants d'élève en situation de handicap) de l'année. Ces travailleuses et travailleurs dénoncent leurs conditions de travail et les répercussions engendrées sur les élèves handicapés.

Leur lutte concerne tous les travailleurs de l'Éducation nationale et les parents.

Bien qu'indispensables au fonctionnement des écoles, collèges et lycées, les AESH, dont 90 % sont des femmes, sont soumis à des conditions de travail indignes et à une très grande précarité. Ils sont payés en moyenne 760 euros par mois pour 24 ou 26 heures de travail hebdomadaires. Impossible de vivre correctement avec de tels salaires. Au bout du deuxième CDD de trois ans, les AESH peuvent obtenir un CDI, mais toujours à temps partiel.

Bien que les besoins soient immenses, c'est la précarité qui est la norme

pour ces salariés: il s'agissait avant 2014 de contrats aidés d'un an et, depuis le nouveau statut d'AESH, de CDD de trois ans.

La présence de ces adultes aux côtés des enfants handicapés dans tous les moments de leur vie à l'école est nécessaire. Mais nombreux sont les enfants qui ne peuvent pas suivre réellement une scolarité ordinaire par manque d'accompagnement. Il n'y a que 125 500 postes d'AESH à temps partiel pour 400 000 élèves en situation de handicap qui eux sont présents à toutes les heures de cours.

Alors qu'il faudrait embaucher, le gouvernement a choisi de saupoudrer les



Rassemblement des AESH au rectorat de Grenoble, le 19 octobre.

FLORENT MATHIEU PLACE GRENAT

heures d'accompagnement. Pour cela, il a regroupé les AESH dans des pôles qui couvrent des secteurs géographiques, rendant ainsi leurs conditions de travail encore plus flexibles puisqu'ils peuvent être obligés de changer d'établissement scolaire du jour au lendemain.

Tous ces travailleurs ne sont pas dupes des discours du gouvernement.

Au quotidien, ils partagent avec d'autres salariés de l'Éducation, la précarité et les bas salaires, qu'il s'agisse des enseignants, des assistants d'éducation ou des travailleurs du ménage ou des cantines. Pour faire des économies, le gouvernement, comme ses prédécesseurs, réduit ainsi le nombre d'adultes dans les établissements scolaires, ce qui dégrade

considérablement les conditions de travail.

Imposer des salaires décents, des embauches massives dans l'Éducation et la fin de la précarité, sont des objectifs de lutte pour tous. Les AESH, qui sont parmi les plus précaires, poursuivent leur mobilisation. Elles montrent la voie à tous les autres pour que ce combat devienne commun.

Marion Ajar

CAF : employés et usagers payent la facture



L'ESTÉCLAIR

Une récente enquête de la CFTD sur le travail à la CAF et à Pôle emploi, dont France 2 du 18 octobre a fait état, met en lumière à quel point la politique du gouvernement aggrave les conditions de travail des salariés en même temps que les conditions de vie des allocataires.

Agents d'accueil et employés sont près d'un tiers à trouver qu'avec la situation actuelle, selon les mots d'une d'entre eux, de plus en plus d'usagers sont « à bout de nerfs ».

Même si ce n'est pas nouveau, les tensions et même l'agressivité se sont accrues avec l'accumulation des retards dans le traitement des dossiers. En janvier 2021, 3,8 millions de documents à traiter étaient en attente, en octobre, ils étaient 4,2 millions.

Du côté des salariés, les réformes gouvernementales sur l'assurance chômage et sur l'aide au logement (APL) ont augmenté la charge de travail. Le calcul de l'APL en particulier, qui n'est plus fait à partir des revenus de l'année précédente mais est modifiable en fonction des revenus au cours de l'année, a entraîné une

surcharge de travail, accrue par le changement de logiciel et les multiples pannes informatiques.

Du côté des allocataires, certains, interrogés par France 2, révélaient l'ampleur des dégâts causés dans leur vie par la politique gouvernementale. L'un disait qu'il n'avait plus de revenu depuis trois mois, un autre avait multiplié les démarches pour savoir s'il pouvait ou non toucher le RSA: sans réponse! Une autre encore rapportait qu'on lui devait plus de trois mille euros.

Pour le gouvernement, ce qui compte avant tout, ce sont les économies sur le personnel des services publics et sur les allocataires. Tel est bien le but de ses réformes, au risque d'atteindre le point critique où tout se bloque.

Sylvie Maréchal

Sécurité sociale : serre-vis public ?

Par une lettre interne du 15 septembre, la direction de l'Assurance maladie a mis en place un dispositif de contrôle des arrêts de travail soupçonnés de permettre le contournement de l'obligation vaccinale.

Depuis la mi-septembre, les employeurs sont invités à signaler au service médical de l'Assurance maladie un arrêt de travail supérieur ou égal à 15 jours concernant un salarié non vacciné.

Pour que tout aille vite, tous les moyens numériques ont été mis en place: boîte mail dédiée, envoi de documents dématérialisés. Puis, l'Assurance maladie exerce

son contrôle grâce à ses logiciels: prises de médicaments, soins, antécédents. Le médecin est contacté s'il le faut et le salarié en maladie convoqué si nécessaire. Si l'arrêt de travail est considéré comme injustifié, la personne doit reprendre le travail le lendemain.

Pour parfaire ce dispositif, des recherches informatiques ont lieu toutes

les deux semaines pour croiser les noms de ceux qui ne sont pas vaccinés et qui sont en arrêt maladie pour 15 jours ou plus. Et pour couronner le tout, les médecins jugés comme prescrivant trop sont tracés informatiquement.

Ce mouchardage institutionnel, main dans la main avec les patrons, et organisé de toute évidence au niveau ministériel, vient d'être dénoncé publiquement par la CGT des organismes sociaux et choque à juste titre de nombreux employés.

Correspondant LO

Moselle : pour guérir la fuite des soignants, augmenter tous les salaires

Un tiers des infirmiers qui sortent des écoles en Moselle vont travailler au Luxembourg, explique Le Républicain lorrain qui se demande « est-il possible de stopper l'hémorragie ? » à la veille du sommet gouvernemental franco-luxembourgeois.

La raison de cette immigration massive au Luxembourg? Par exemple, au lieu d'une paye de 1 700 euros en France avec des week-ends et des nuits, une infirmière explique qu'elle a trouvé une place à 4 000 euros au Luxembourg avec des horaires fixes en semaine et une voiture de service. La

solution serait donc simple: d'une part former bien plus de soignants – et les candidats ne manquent pas – d'autre part augmenter massivement les salaires, et pas seulement ceux des infirmières.

Si des dizaines de milliers de travailleurs passent tous les jours la frontière,

avec les temps de transport et les bouchons qui vont avec, ce n'est pas par plaisir mais pour gagner de quoi faire vivre leur famille. L'augmentation des salaires est une nécessité, tout comme leur indexation sur la hausse des prix qui sont en train d'exploser.

Tout cela voudrait dire consacrer davantage de moyens à la santé... tout à rebours de ce que fait le gouvernement français qui ne s'occupe que de la santé des profits capitalistes.

Correspondant LO

Transdev – région parisienne : la grève continue

Le mouvement de grève chez Transdev, entamé début septembre, mené par des travailleurs déterminés, continue dans plusieurs dépôts.

Ainsi, à Vaux-le-Pénil (Melun) et à Vulaines-sur-Seine en Seine-et-Marne, la quasi-totalité des conducteurs sont en grève. À Lieusaint-Cesson-Combs-la-Ville, il reste des grévistes malgré la signature d'un accord de reprise par deux syndicats. Sur le secteur de Marne-la-Vallée, le travail a repris, mais la grève continue à Saint-Gratien dans le Val-d'Oise. D'autres dépôts font une grève « perlée ». Si Transdev espérait un effet domino vers la reprise ce n'est pas le cas.

Lors de la rencontre direction-grévistes de Vaux-le-Pénil à Melun le 15 octobre, Transdev a concédé une augmentation du temps de battement en terminus, comptabilisé en temps de travail effectif, mais elle est bien insuffisante. Pour augmenter la durée du travail, Transdev parle de temps de travail effectif (au volant) et de « temps de travail

indemnisé » (à 0 %, 25 %, 50 %, 75 %, 100 % selon la nature de la pause ou coupure), lorsque le conducteur de bus ne conduit pas mais se trouve contraint d'être au dépôt, au terminus ou en attente sur une desserte scolaire. Cela donne 45 heures de présence pour 35 heures comptées. Alors que les horaires commencent très tôt ou tard le soir, et en deux parties sur une amplitude allant jusqu'à 14 heures, les services sont sans fin ! Cette méthode réduit aussi le nombre d'heures supplémentaires décomptées.

D'autres catégories, comme les contrôleurs, refusent d'être externalisées dans une filiale, un transfert qui sert de prétexte à revoir les horaires, les primes et compensations.

À Vulaines, les nouvelles conditions de travail et de rémunération sont prévues pour 2023 mais, au lieu d'attendre, les travailleurs

ont dès le départ rejoint le mouvement pour les refuser, d'autant que cette attaque prévoit des conditions de salaire et de travail plus basses pour les futurs embauchés.

La direction joue la provocation, venant aux réunions sans rien dire et faisant appel de la décision de justice qui l'a déboutée de sa plainte à propos de la prétendue agression d'un huissier.

Confronté aux exigences des travailleurs en grève depuis plusieurs semaines, le directeur régional est sorti de ses gonds pour demander si les grévistes veulent que l'entreprise mette la clé sous la porte. Avec 75 % du réseau Optile d'Île-de-France 6,8 milliards de chiffre d'affaires en 2020, ce groupe à l'activité planétaire, dirigé par l'État via la Caisse des dépôts et consignations,

gagne beaucoup depuis des années. Les services à la population ne sont pourtant pas destinés à ruiner les usagers mais à les transporter.

Quant aux travailleurs, ils ont le droit d'avoir un salaire et des conditions de travail correctes. Les grévistes sont déterminés à le faire savoir. Leur colère, Transdev l'a bien cherchée et l'a trouvée.

Correspondant LO



À Rambouillet, le 7 octobre.

STEPHANIE PETIT

Alstom Aptis – Hangenbieten : fermeture et licenciements

En mai dernier, Alstom avait annoncé aux salariés sa décision d'arrêter d'ici 2022 la production des bus électriques Aptis à Hangenbieten, près de Strasbourg. 141 emplois sont menacés.

En 2018, Alstom s'était lancé sur ce marché de la « mobilité durable », prometteur d'un joli pactole. En effet, Aptis a été grassement subventionné et des commandes publiques sont arrivées rapidement, de Strasbourg, La Rochelle, Grenoble, Toulon, et de la RATP.

Les travailleurs ont été sous pression pour produire ces bus le plus vite possible, en 3x8, samedis et jours fériés compris. Les fournisseurs ont été contraints aux

prix les plus bas, et maintenant, les dirigeants d'Alstom prétendent avoir perdu trop d'argent en deux ans avec ces bus qui accumulent les dysfonctionnements. Le carnet de commandes est peut-être vide, mais celui, autrement plus important, des trains, trams, et métros est plein.

Les travailleurs ont fait grève une première fois fin août pour dénoncer le plan d'Alstom, qui pousse tout le monde dehors avec des indemnités au rabais.

« J'habitais en Bretagne, j'ai été débauchée pour venir travailler ici, sur ce projet d'avenir », témoigne une employée. « Entre la réalité et ce qu'on m'a vendu au départ, c'est le grand écart, j'ai fait déménager ma famille et, au final, je me retrouve à chercher du travail. »

Une deuxième manifestation a été organisée le 13 octobre, cette fois contre la reprise pour 1 euro par Punch, qui possède aussi une entreprise à Strasbourg et dont la réputation de « liquidateur » est bien connue. Cette offre, selon le communiqué d'Alstom, a été repoussée car « les différentes expertises n'ont pas permis de mettre en évidence suffisamment de garanties durables pour l'ensemble des salariés en termes de croissance, de projets industriels et sociaux... » C'est l'hôpital qui se moque de la charité !

Car quelles garanties Alstom, qui a trouvé plus de 6 milliards d'euros pour fusionner avec Bombardier, apporte aux travailleurs de tous les sites, de toutes les filiales ? Aucune, alors que les profits accumulés pourraient et devraient servir à maintenir tous les emplois et tous les salaires.

Correspondant LO



Le 13 octobre, manifestation à Strasbourg.

SNCF – Nantes : les contrôleurs posent le sac

À la gare de Nantes, refus de congés, postes supprimés et conditions de travail dégradées ont fait sortir la colère accumulée par les cheminots ces derniers mois.

Tous dénoncent les attaques de la direction, qui a pourtant été bien contente de les trouver pendant la pandémie quand il a fallu s'adapter au gré de la crise.

Aux guichets, une grève spontanée a eu lieu le week-end des 18 et 19 septembre. Quant aux contrôleurs TGV, ils se sont mis en grève le 12 octobre, à près de 85 %, à l'appel de la CGT, et se sont retrouvés en assemblée générale. Ils ont recommencé à une soixantaine le 15 octobre et ils ont prévu une nouvelle grève le week-end du 22 au 24 octobre contre la dégradation à venir de leurs plannings.

Mardi 12 octobre, c'est à plus de 80 que les contrôleurs grévistes ont envahi une réunion où la direction locale décidait de leur planning à venir en visioconférence avec la direction parisienne. Mais, rapidement, la connexion avec Paris a été

coupée par la direction de Nantes. Elle qui s'enorgueillit qu'avec elle tout va bien, a essayé de cacher le mécontentement... sans y arriver cette fois !

Vendredi 15 octobre, les grévistes ont obligé le DRH à venir les rencontrer. Une gréviste a expliqué comment parfois elle était obligée de se mettre en grève pour contourner le refus régulier des congés, et a parlé des conditions de travail qui ne faisaient qu'empirer. Tout le monde a alors pu voir un dirigeant bien mal à l'aise devant cette colère qu'il prenait en pleine face.

La détermination des contrôleurs est en train de faire tache d'huile ; les conducteurs doivent rejoindre leur grève le week-end prochain, et le mouvement peut toucher d'autres services, car la grogne s'accumule partout depuis des semaines.

Correspondant LO

RATP : un contrat aux dépens des salariés du nettoyage

Comme toutes les grandes entreprises, la RATP sous-traite depuis longtemps le nettoyage. Les nouveaux contrats sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre. Le système des appels d'offres périodiques permet à la RATP de tirer les coûts vers le bas et, en cas de problème, de se défausser sur les prestataires.

En retour, les sous-traitants qui remportent le marché se rattrapent sur le dos des salariés. C'est au nom de la concurrence et de la nécessité de gagner ou de garder le marché qu'ils intensifient le travail, réduisent les effectifs, rognent sur toutes les dépenses. Par

contre il n'est jamais question de toucher aux profits!

Les nouveaux contrats se traduisent déjà par un bouleversement des conditions de travail des travailleurs du nettoyage. Alors qu'auparavant tous les salariés d'une ligne de métro dépendaient du même

employeur, ils se retrouvent maintenant séparés entre trois entreprises en fonction de leur mission. Ils le ressentent avec raison comme une tentative de les diviser, et cela s'ajoute aux divisions que la RATP entretient entre salariés sous statut et CDI, entre conducteurs et agents de station ou entre salariés des sous-traitants et de la RATP.

Pourtant, d'une entreprise de nettoyage à l'autre, les problèmes sont les mêmes : erreurs sur les fiches de paie, quand il y



en a, voire virements qui n'arrivent pas, matériel inadapté... Ainsi, les salariés sont censés porter une tenue avec le logo de leur nouveau patron mais, alors que sur les quais du métro il fait froid, ils n'ont souvent pas reçu de parkas ! Et les nouveaux patrons savent se

rendre injoignables quand les travailleurs veulent signaler un problème. À cela s'ajoutent les incertitudes sur de possibles changements d'horaires.

Face à tous ces problèmes et pour se faire respecter, une réaction s'impose.

Correspondant LO

L'encadrement dans le collimateur

Au moment où la direction de la RATP prépare l'ouverture à la concurrence sur le réseau d'autobus, à coups de dégradation des conditions de travail et de baisse de salaires des machinistes, voilà qu'elle s'attaque maintenant au déroulement de carrière de l'encadrement de tout le réseau.

La direction veut mettre fin aux grilles actuelles de salaires. Ces grilles permettaient des augmentations de salaire à l'ancienneté avec des échelons, même pour le plus mal noté. L'objectif est de mettre les membres du personnel de l'encadrement

en concurrence les uns contre les autres, pour des promotions à la tête du client. Elle envisagerait aussi de ne plus intégrer le 13^e mois dans le calcul de la retraite.

Pour faire avaler sa pilule, la direction propose aux syndicats un cycle

de négociations, car elle sait bien que leurs responsables sont toujours demandeurs de ce type de parlottes, avant d'appliquer ce qu'elle veut à l'issue de ces négociations. Pourtant, accepter de discuter de son plan serait accepter de discuter à quel niveau on doit se faire amputer un bras !

Dans le personnel d'encadrement, outre 4 550 cadres, on compte plus de 7 000 agents de maîtrise. Ils ont les moyens de bloquer bien des secteurs, par

exemple le mouvement des trains en cas de grève.

En réalité, la direction a déclaré la guerre à l'ensemble des travailleurs de la RATP. Après le réseau bus, l'ouverture du réseau ferré à la concurrence est en préparation. L'attaque contre les grilles de salaires de l'encadrement annonce une attaque contre tout le personnel. La RATP veut baisser la masse salariale de l'entreprise. Cela passe, non seulement par la baisse de la rémunération, mais aussi par

des gains de productivité qui ne pourront se faire que par la dégradation des conditions de travail de tous, et inévitablement par des suppressions d'emplois. On en a l'exemple aux bus, où elle veut économiser plusieurs centaines de postes de machinistes d'ici 2025.

C'est dans la logique patronale. Mais, au moment où tous les prix flambent, toucher à la paye pourrait être la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Mélenchon: **nouvel emballage, même camelote**

Dimanche 17 octobre, Jean-Luc Mélenchon a voulu donner un nouveau ton ou un nouveau tour à sa campagne électorale, la plaçant désormais sous le signe de « l'union populaire ».

Cela n'implique aucun changement de programme mais viserait à rassembler au-delà des seuls rangs de la France insoumise. Mélenchon et ses amis évoquent les possibles arrivées d'intellectuels, d'artistes, de syndicalistes, etc. Mais ils pensent surtout à faciliter l'éventuel ralliement de forces constituées, venues de la gauche ou de l'écologie. Le PCF est sollicité à

demi-mot, mais aussi les écologistes qui ne se satisferaient pas de la candidature de Jadot.

Jean-Luc Mélenchon affirme que les appellations successives sous lesquelles il s'est présenté, Parti de gauche lorsqu'il a quitté le Parti socialiste en 2009, puis Front de gauche en alliance avec le PCF, ensuite La France insoumise et désormais l'Union populaire,

représentent autant de moments politiques différents. Il s'agit pourtant de la même tentative de prendre la place électorale laissée vacante par l'effondrement du PCF d'abord, du Parti socialiste ensuite.

Mélenchon veut donc occuper cet espace électoral. Mais pour quoi faire? Il reste en fait dans le cadre des institutions politiques et de la société telle qu'elle va, ce qui implique la soumission au grand patronat et à ses intérêts. Aucun point de son programme ne s'en prend

d'ailleurs à la domination du capital. Non seulement il ne demande aux travailleurs que de bien voter mais il obscurcit volontairement leur conscience par une propagande nationaliste.

Des travailleurs voteront sans doute pour lui en se disant qu'au moins il est pour la retraite à 60 ans, le smic à 1400 euros et le rétablissement de l'ISF, et que sa présence fait contrepoids à la propagande révoltante de l'extrême droite et à la morgue des macronistes à genoux devant le patronat.

Mais ils seraient forcément déçus comme l'ont été ceux qui avaient apporté leurs suffrages à François Hollande, le prétendu ennemi de la finance qui l'a si bien servie cinq ans durant, et pour les mêmes raisons: refuser de s'en prendre au grand capital, c'est forcément accepter de faire peser sur les travailleurs tout le poids de l'exploitation et de la crise sociale.

L'appellation change, l'entreprise de tromperie de l'électorat populaire reste.

Paul Galois



À Besançon et Dijon: "prendre conscience de notre force"

Le week-end des 16 et 17 octobre, les fêtes de Lutte ouvrière à Besançon et Dijon ont regroupé un public nombreux de travailleurs, de jeunes et moins jeunes qui en connaissaient bien les idées ou qui venaient les découvrir.

Nathalie Arthaud a pu y animer des débats où de nombreux intervenants ont témoigné de leur expérience, posé leurs problèmes ou répondu aux questions des autres. À Besançon, de nombreux jeunes ont pris la parole, dont des travailleurs intérimaires, témoignant de leur précarité croissante et de leurs contrats à la semaine.

D'autres ont parlé de l'aggravation de la pression sur les travailleurs, comme à PSA Vesoul. Certains ouvriers, suspectés de Covid et malgré des tests négatifs, y ont été mis à pied du jour au lendemain. On s'y entasse sur les chaînes de production tandis que les abris où les travailleurs prenaient habituellement leurs pauses sont condamnés. À un éducateur qui se demandait comment prendre place dans le combat contre

le grand patronat quand on n'est pas personnellement confronté au CAC 40, un ouvrier retraité a répondu que l'essentiel est de se sentir appartenir à une classe sociale qui a un rôle à jouer pour changer la société, où que l'on travaille.

Un apprenti posait cette question simple mais essentielle: comment faire pour se défendre? Une jeune femme, touchée par les paroles internationalistes de Nathalie, demandait: « Comment réaliser l'union de tous les travailleurs, alors que les cultures et les mentalités sont différentes et que, parfois, dans un même pays, les gens n'arrivent pas à s'entendre? » Un intérimaire s'inquiétait du fait que les machines remplacent les travailleurs, tandis qu'une collégienne voulait savoir à quoi ressemblerait la société communiste. Chaque

intervention en a suscité d'autres, la discussion se poursuivant pendant la fête.

À Dijon aussi, les interventions se sont succédé, notamment sur le programme de lutte défendu par Nathalie, pour demander quelle place y tenait l'écologie ou s'il ne faudrait pas boycotter les marques capitalistes. Là aussi des travailleurs ont témoigné des attaques auxquelles ils font face, dans des secteurs aussi divers que l'industrie, les espaces verts ou l'enseignement. La baisse du pouvoir d'achat et la nécessité d'augmenter les salaires revenaient souvent.

Nathalie a insisté sur le fait qu'aucun candidat, pas même elle, n'avait le pouvoir de changer la condition des travailleurs: « Le vrai pouvoir est entre les mains des capitalistes et c'est le monde du travail qui a les moyens et la force de s'en emparer. » Comme le résumait justement un jeune employé en centre d'appel: « Il faut qu'on prenne conscience de notre force! »

Correspondant LO



En campagne!

Si les médias ne sont pas avares de commentaires sur chacun des gestes, des petites phrases et des grandes promesses des « grands » candidats, ils s'intéressent aussi peu que la loi les y autorise à la candidature de Nathalie Arthaud. Rien de surprenant à ce que les médias, contrôlés par les grands groupes capitalistes ou par l'État à leur service, fassent peu de cas d'une candidate communiste révolutionnaire parlant au nom du camp des travailleurs.

Pour faire entendre le programme défendu par Nathalie Arthaud, ce n'est pas sur eux que nous comptons, mais sur toutes celles et tous ceux qui voudront s'en faire les relais, en discutant autour d'eux, en finançant la campagne et en utilisant le matériel militant dont nous disposons.

Les affiches de campagne sont disponibles auprès des militants ou en écrivant à Lutte ouvrière. Merci de les coller en respectant les interdictions en vigueur.



Prochain Cercle Léon Trotsky:

Les banques, un concentré du capitalisme en crise

Vendredi 19 novembre à 20 heures

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor,

Paris 5^e Métro Maubert-Mutualité

(passe sanitaire demandé)